



Albert Yuma

FEC

Divorce consommé
entre Albert Yuma
et les miniers

Il s'agit de la plus importante crise qui secoue la Fédération des entreprises du Congo (FEC), la principale représentation du monde des affaires en RDC. Les sept principales compagnies minières qui produisent plus de 85 % du cuivre, du cobalt et de l'or du pays ont décidé de quitter l'organisation patronale « avec effets immédiats ».

Dans un communiqué officiel, celles-ci ont déploré le fait de n'avoir pas été suffisam-

ment soutenues par la FEC, du moins, sans vraiment le citer nommément, son président national, Albert Yuma Mulimbi, tout au long de leur fronde. Cela a conduit, on le sait, à la promulgation du Code minier révisé tant controversé. Elles accusent la FEC « de ne pas représenter leurs intérêts de manière adéquate ».

Page 5

DIRECTOIRE DU PALU

Lughi Gizenga et
Adolphe Muzito démis
de leurs fonctions

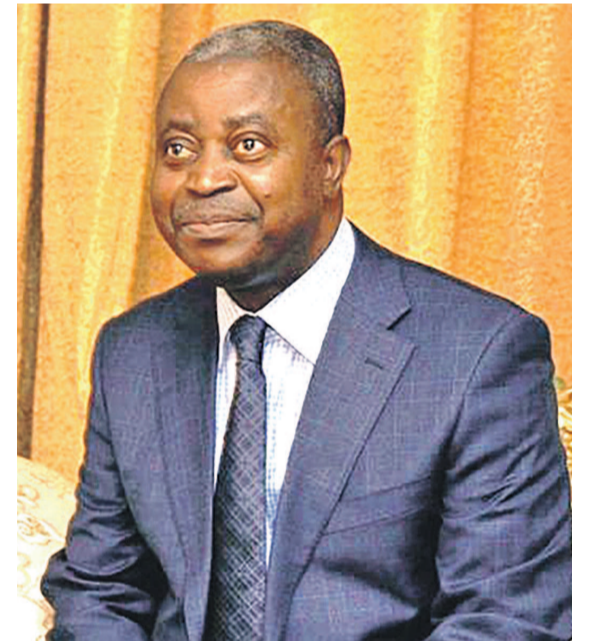
Lughi Gizenga et Adolphe Muzito, respectivement secrétaire permanent et secrétaire adjoint du Parti lumumbiste unifié (Palu), ont été démis de leurs fonctions le week-end dernier. D'après un communiqué signé par le chef du parti, Antoine Gizenga, et diffusé dans les réseaux sociaux, Wolf Kimasa est nommé secrétaire permanent avec pour adjoint, Godefroid Mayobo, qui va se charger des questions électorales.

Si Lughi Gizenga tente de calmer le jeu estimant que le patriarche chercherait à les nommer à d'autres postes au sein du parti, Adolphe Muzito, quant à lui, pense que la coalition entre son parti et la majorité présidentielle doit cesser d'exister, chaque parti devant se préparer à affronter les prochaines élections sous ses couleurs propres.

Page 2



Lughi Gizenga



Adolphe Muzito

ORANGE RDC

Déjà dix millions
d'abonnés congolais

Après un démarrage avec pompe en octobre 2011, la société Orange RDC, filiale à 100 % du Groupe du même nom, a décidé de faire appel au cabinet de conseil en performance économique, Goodwill management, pour réaliser une étude indépendante de l'évaluation de son impact sur l'économie congolaise.

Outre le nombre d'abonnés en pleine croissance, la société et l'ensemble de son écosystème, c'est-à-dire les salariés, les fournisseurs, les clients et les partenaires, représentent 1,6 % du produit intérieur brut du pays et plus de 300 000 emplois créés. L'ambition d'Orange est de consolider sa position en RDC qui deviendra le troisième plus grand pays d'Afrique en 2022.

Page 3

RAPPROCHEMENT UDPS-MLC-UNC

Jean Marc Kabund s'en prend à Félix Tshisekedi



Jean Marc Kabund lors d'un point de presse à Kinshasa

Le secrétaire général de l'UDPS a décidé de désengager son parti dans la déclaration commune UNC, MLC et UDPS, publiée le 15 mars, et cosignée par Félix Tshisekedi, son président. En cosignant cette déclaration, le président Félix Tshisekedi aurait outrepassé ses attributions car, d'après Jean Marc Kabund, c'est plutôt lui, en tant que secrétaire général, qui engage officiellement le parti. S'exprimant à ce sujet, il a révélé que la représentation de l'UDPS à cette réunion s'est faite à son « insu » tout en dénonçant un coup fourré de Vital Kamerhe visant à griller l'UDPS pour son propre repositionnement politique.

Page 3

ÉDITORIAL

Faute

Que le président français, Emmanuel Macron, se soit abstenu jeudi dernier de venir sur l'im-mense stand de la Russie, invitée d'honneur du trente-huitième Salon du livre de Paris, afin de marquer son soutien à la Première ministre britannique, Theresa May, dans l'affaire pour le moins obscure de l'empoisonnement d'un citoyen russe à Londres, peut à la rigueur se comprendre étant donné les liens étroits qui unissent toujours les deux nations.

Encore que !

Mais que lui-même et son épouse, qui s'étaient fait annoncer sur place par leurs proches collaborateurs, décident au dernier moment de « zapper », comme on dit, le Pavillon des Lettres d'Afrique pour passer plus de temps sur les stands voisins du monde arabe, constitue une faute diplomatique et culturelle qui ternit l'image d'une France ouverte sur le monde émergent en général et sur l'Afrique en particulier que veut projeter le nouveau couple présidentiel. Elle indique, tout comme ce fut le cas durant le mandat de François Hollande, que l'Elysée n'a toujours pas pris la mesure de l'enjeu que constitue notre continent pour la France et pour l'Europe.

Attendu avec impatience dans ce très bel espace – que surveillaient, soit dit en passant, de nombreux policiers en civil – par les représentants d'une dizaine de pays africains, par une foule aussi compacte que joyeuse, par de grands médias comme RFI, France 24 ou l'Agence d'information d'Afrique centrale – autrement dit par nous-mêmes –, mais aussi, par des institutions comme Terre d'école qui se consacrent à la formation des nouvelles générations, le couple présidentiel n'a visiblement pas compris qu'en s'abstenant au dernier moment d'y venir, il nous blesserait tous individuellement et collectivement. Une absence d'autant plus difficilement compréhensible qu'Emmanuel Macron a fait de la préservation de la nature l'un des pivots de sa diplomatie et que le sort de l'humanité se joue pour une très large part dans cette partie du globe, notamment dans le Bassin du Congo.

Dans un semblable contexte, nous ne saurions trop conseiller à l'entourage du président français de réfléchir à la façon dont l'erreur commise jeudi soir lors de l'inauguration du Salon du Livre pourra être très vite réparée.

Les Dépêches de Brazzaville

PARTI LUMUMBISTE UNIFIÉ

Lughi Gizenga et Adolphe Muzito démis de leurs fonctions

La décision aurait été motivée par les tractations politiques entreprises récemment par les deux cadres de la formation politique avec d'autres de l'opposition, telles que le MLC de Jean-Pierre Bemba et l'UNC de Vital Kamerhe.

Décidément, les tractations politiques amorcées récemment par le tandem Lughi Gizenga-Adolphe Muzito avec, en toile de fond, un rapprochement avec des partis de l'opposition tels que le MLC et l'UNC, n'ont pas été du goût de certains caciques du Parti lumumbiste unifié (Palu), allié de la majorité présidentielle (MP). Les deux cadres du Palu, respectivement secrétaire permanent et secrétaire adjoint, ne font plus partie de sa direction.

C'est ce qu'a décidé ce week-end le patriarche Antoine Gizenga, signataire d'un communiqué largement partagé sur les réseaux sociaux. Wolf Kimasa et Godefroid Mayobo remplacent les deux responsables évincés.

Une décision qui, somme toute, était prévisible. Gizenga Lughi et Adolphe Muzito avaient pris la liberté, pour des raisons de positionnement, de mettre à mal l'alliance politique conclue dès 2006 entre le Palu et la majorité présidentielle en convolant avec le MLC et l'UNC. Apparemment, tout s'est passé comme s'ils n'avaient pas reçu le quitus du patriarche pour amorcer leur action. Pourtant, ils ont déclaré agir en toute responsabilité au nom du Palu après le constat d'échec d'un partenariat politique sans issue avec la « Kabylie ». Qu'est-ce qui a bien pu se passer pour qu'Antoine Gizenga décide d'écarter les deux lascars de la direction du Palu ?

Ce qui est sûr, c'est que l'éclatement de l'alliance avec la MP aurait, par voie de conséquence, précipité l'éviction des cadres du Palu qui prestent dans les institutions, notamment au gouvernement, en l'occurrence, les ministres des Mines et du Travail. Ces derniers, jouant au maintien à leurs postes, auraient, d'après des sources, usé de leur influence auprès du « vieux » en cliquant sur la fibre familiale pour obtenir le départ de Lughi et Muzito, devenus éléments dangereux. L'autre donne à prendre en compte, c'est sans doute la descente impromptue effectuée la veille, à Mont Fleury, par Joseph Kabila en sa qualité d'autorité morale de la MP. Rien n'a fliré de l'entretien entre lui et Antoine Gizenga. Mais l'on ose croire que l'avenir de l'alliance Palu-MP était au menu, perspectives électorales obligent.

L'heure était donc propice pour recadrer l'alliance et la booster en la remettant sur le sérail au moment



Adolphe Muzito

où elle affichait des signes d'essoufflement. Le Palu qui, en son temps, avait réclamé une évaluation de son partenariat avec la majorité, paraît avoir avalé sa langue en optant pour une reconduction tacite et sans bruit de son pacte avec Joseph Kabila. En tout cas, c'est le sens à donner au limogeage de Lughi et Muzito dont le seul tort est d'avoir justement voulu sceller la rupture d'une alliance qui tient encore le bon bout, malgré les incartades de certains cadres au verbe haut.

Si Gizenga Lughi tente de calmer le jeu, estimant que le patriarche chercherait par là à les nommer à d'autres postes au sein du parti, Adolphe Muzito, dont on connaît la franchise, n'a plus sa langue en poche depuis son éviction. L'homme reste attaché à ses convictions. Il estime que la coalition entre son parti et la MP devrait logiquement cesser d'exister, chaque parti devant se préparer pour affronter les prochaines élections sous ses couleurs propres. Et d'ajouter que l'heure est venue de discuter des programmes politiques en vue de nouvelles alliances électorales. « Nous ne voulons pas soutenir des gens qui ne seront pas d'accord avec notre politique. Jusqu'ici, nous avons commencé des contacts. C'est notre droit et tout le monde s'y met, d'ailleurs. Le PPRD consulte, constitue des regroupements politiques. Nous aussi ! Après, on verra. », a-t-il déclaré dans sa dernière sortie médiatique.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara

Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :
Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TÉLÉPHONIE MOBILE

Orange se satisfait de sa présence en RDC

Après le démarrage de ses activités en octobre 2011, la société, filiale à 100 % du Groupe du même nom, revendique aujourd'hui dix millions d'abonnés dans le pays.

Orange RDC a fait appel au cabinet de conseil en performance économique, Goodwill management, pour réaliser une étude indépendante de l'évaluation de son impact sur l'économie congolaise. L'atelier de restitution des résultats a eu lieu le 15 mars, à Kinshasa, devant la presse. Outre le nombre d'abonnés en pleine croissance, la société et l'ensemble de son écosystème, c'est-à-dire les salariés, les fournisseurs, les clients et les partenaires, représentent aujourd'hui 1,6 % du produit intérieur brut (PIB) du pays, avec plus de trois cent mille emplois directs et indirects créés.

La restitution de ces résultats a été un exercice assez atypique dans le monde des affaires en RDC. Une entreprise acceptant de communiquer à la presse certaines informations sensibles de son impact réel sur l'économie nationale, après avoir eu précédemment une séance de travail avec les autorités du pays. Dans ce genre d'exercice, deux éléments sont d'une importance cruciale :



Orange revendique aujourd'hui dix millions d'abonnés en RDC

la crédibilité du cabinet conseil et la notoriété de l'entreprise.

La presse a pu interroger directement le propriétaire du cabinet conseil, Alain Fusteck, au cours de cet atelier. Par rapport à l'évaluateur, le cabinet basé en France compte à son actif la réalisation d'une étude sur la valeur économique du Maroc, à la demande du roi Mohamed V. On lui attribue aussi une étude économique pour le compte du gouvernement français. Quant à la société Orange RDC, elle compte actuellement quatre cent soixante-seize employés directs. Depuis janvier 2012, l'opérateur a lancé son Plan

stratégique 2017-2020, intitulé « Essentiels 2020 ». Son objectif est de porter le client au cœur de toutes les opérations en cours. Entre-temps, la société a consolidé sa position en acquérant Oasis, qui opérait sous la marque Tigo. Ce qui l'a propulsée au deuxième rang, avec une part de marché sur le mobile estimée à plus de 30 % (Source : Autorité de régulation de la poste et des télécommunications du Congo, 3e trimestre 2016). Bien entendu, ces chiffres ont continué à évoluer en 2017.

Ce rendez-vous avec la presse congolaise a revêtu une importance capitale dans un secteur

affecté ces dernières années par la dépréciation du franc congolais et certaines mesures ponctuelles qui annihilent la compétitivité des opérateurs mobiles du pays. L'étude de Goodwill management a tablé tant sur l'impact direct qu'indirect de la société Orange RDC sur l'économie du pays. Cette contribution, a-t-on appris, s'est faite, directement, par la création d'emplois et la fiscalité, et, indirectement, par les différents achats, en quelque sorte tout l'écosystème créé par la société. Dans l'ensemble, Orange RDC a créé directement et indirectement plus de trois cent mille emplois. La société compte plus de six cents collaborateurs directs. Pour la création de richesse, on l'estime à 1,6 % du PIB, soit 3 % de la valeur du pays. Enfin, il est difficile de ne pas parler du service Orange money qui représente une part importante d'un vaste marché développé par les quatre opérateurs des télécoms. Au moins trois millions de Congolais utilisent ce service. Par ailleurs, il y a aussi l'autre facette, plus sociale à travers la fondation Orange qui intervient dans le secteur de la santé. Le village Orange regroupe un centre de santé, un point d'eau et une école. La dernière innovation de la société est la mise en place d'Orange énergie

qui compte à ce jour la vente à des prix abordables de quelques centaines de kits énergétiques.

Mais que faut-il attendre concrètement comme retombées de cette étude ? Du côté de l'opérateur, cet exercice vise simplement à vérifier l'adéquation de ses principes et de ses valeurs avec l'exercice de ce métier en RDC. A la question de la presse congolaise sur la raison cachée d'une telle démarche, les responsables expliquent qu'ils ne sont pas à un premier exercice de la sorte en Afrique. Cela traduit juste une nouvelle façon de communiquer et de prouver l'apport effectif d'Orange dans les différents pays où ses filiales sont implantées. Et puis, il reviendra aux Congolais eux-mêmes de reconnaître que certains opérateurs leur sont restés fidèles pendant les moments difficiles. Le Groupe Orange, a-t-on appris, a investi plus d'un milliard d'euros à travers le monde, avec une volonté de mettre en place des réseaux sur le moyen et long termes dans différents pays. Son ambition est de consolider sa position en RDC qui deviendra le troisième plus grand pays d'Afrique en 2022.

Laurent Essolomwa

ENJEUX POLITIQUES

L'ECT n'a mandaté personne à la réunion de Moïse Katumbi

Le président de la formation politique, Chadrack Baithsura, a démenti la folle rumeur qui a circulé à travers les réseaux sociaux selon laquelle ses délégués auraient pris part à Johannesburg, en Afrique du Sud, à la rencontre organisée par l'ex-gouverneur du Katanga.

Dans une déclaration faite devant la presse au siège du parti situé dans la commune de Lingwala à Kinshasa, Chadrack Baithsura a affirmé que son parti n'a mandaté personne à la réunion d'une partie de l'opposition qui a eu lieu dernièrement en terre sud-africaine. « Nous avons appris, à travers les médias, que l'ECT avait envoyé une délégation à Johannesburg pour nous représenter à une réunion de l'opposition de notre pays. Nous voulons préciser que l'ECT n'a envoyé personne à cette réunion. », a-t-il indiqué. Selon les réseaux sociaux, l'Eveil de la conscience pour le travail et le développement (ECT) aurait délégué Mumbagama à cette réunion. Ce qu'a démenti formellement son président, martelant que toute personne qui fait circuler cette information est contre ce parti. « Nous, à l'ECT, nous nous sommes fixé un seul objectif, celui d'aller aux élec-



Félix Kabange Numbi (assis) autorité morale de l'ECT, parti allié à la majorité présidentielle tions apaisées, dans un climat de paix, et que nous puissions les gagner. Notre objectif à l'ECT est qu'au terme des scrutins, nous puissions avoir un grand nombre de députés nationaux et provinciaux. », a laissé entendre son président.

Pour Chadrack Baithsura, Moïse Katumba n'est ni fondateur ni membre de l'ECT. « Chaque parti a un règlement intérieur et un statut qui régit les membres fondateurs. Dans les statuts de l'ECT, il n'y a pas un endroit où Moïse Katumbi a signé comme fondateur. Il n'est pas membre de l'ECT. Aucun jour, on lui a posé cette question et qu'il ait ré-

pondu qu'il était de l'ECT. Moïse était du PPRD. », a-t-il expliqué. L'ECT, a poursuivi son président, a été fondé par des membres qui sont tous bien connus, au nombre de quarante-sept.

Répondant à la question de savoir si le chef de l'État serait parmi ces membres fondateurs, le président de l'ECT a déclaré : « Le président de la République est membre du PPRD, le président Joseph Kabila peut être inclus car il est l'autorité morale de la majorité présidentielle. À ce titre, rien ne peut être fait sans qu'il en soit informé ». Précisons que l'ECT est un parti politique allié à la majorité présidentielle.

Aline Nzuzi

RAPPROCHEMENT UDPS-MLC-UNC

Jean Marc Kabund s'en prend à Félix Tshisekedi

Le secrétaire général de l'UDPS estime que son président a outrepassé ses attributions en engageant le parti à travers une déclaration commune sans que cela ne relève de ses prérogatives.

Vital Kamerhe (UNC), Eve Bazaiba (MLC) et Félix Tshisekedi (UDPS) ont signé, le 15 mars, une déclaration commune engageant leurs partis respectifs au processus électoral. Les trois acteurs politiques ont, à l'occasion, exprimé leur vœu d'aller aux élections de décembre 2018 tout en rejetant à l'unisson la très controversée machine à voter. Ils ont demandé à ce que la Commission électorale nationale indépendante travaille avec le panel d'experts internationaux afin de garantir la transparence des scrutins.

Le rapprochement entre ces trois partis politiques de l'opposition ayant accouché de cette déclaration commune a entraîné une levée de boucliers au sein de l'UDPS où le secrétaire général, Jean Marc Kabund, s'en prend vertement à Félix Tshisekedi. En cosignant ce texte, le président Félix Tshisekedi aurait outrepassé ses attributions car, d'après Jean Marc Kabund, c'est plutôt lui, en tant que secrétaire général, qui engage le parti. S'exprimant à ce sujet sur actualités.cd, Jean Marc Kabund a révélé que la représentation de l'UDPS à cette réunion s'est faite à son « insu » tout en dénonçant un coup fourré de Vital Kamerhe visant à « griller » l'UDPS. Dans la foulée, il a désengagé son parti de cette déclaration commune dont il ne connaît ni les tenants ni les aboutissants. Et d'ajouter que l'UDPS ne s'est pas encore engagée au processus électoral en cours, car ses préalables sont toujours d'actualité. En réaction aux déclarations du secrétaire général de l'UDPS, son collègue de l'UNC, Baudouin Mayo, a tenu à le recadrer. « Tout le monde connaît la réalité politique de ce pays. Aujourd'hui qui incarne l'UDPS ? C'est Félix Tshisekedi, il a l'aura politique. C'est comme cela qu'il a même été désigné président du Rassemblement. », a-t-il précisé.

Alain Diasso

ITURI

57 000 réfugiés vers l'Ouganda depuis janvier

Les personnes déplacées ont fui les conflits intercommunautaires, les violences interethniques et abus sexuels en République démocratique du Congo (RDC), s'est alarmée, le 16 mars, l'ONU.

«Depuis le début de l'année, nous avons vu en moyenne au moins quelque mille (personnes) par jour fuir les provinces d'Ituri et du Nord-Kivu et arriver en Ouganda.», a déclaré un porte-parole du Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), Babar Baloch. Au total, «plus de cinquante-sept mille réfugiés» sont arrivés en Ouganda depuis janvier, alors que l'ONU tablait jusqu'à présent sur l'arrivée de soixante mille personnes pour toute l'année (contre quarante-quatre mille réfugiés en 2017), a-t-il expliqué lors d'un point de presse. Plus des trois-quarts sont des femmes et des enfants, selon le HCR.

«Nous craignons que des milliers d'autres arrivent en Ouganda si la sécurité ne s'améliore pas immédiatement en RDC.», a indiqué le porte-parole de l'agence onu-



sienne. «Plusieurs des nouveaux arrivants sont profondément traumatisés par la violence. Beaucoup sont épuisés, affamés, assoiffés, malades et ont fui avec peu ou pas d'effets personnels.», a-t-il commenté. La plupart des réfugiés arrivent en traversant le lac Albert. Ces personnes fuient

depuis décembre la reprise des violences intercommunautaires et des affrontements entre groupes armés et l'armée dans la province de l'Ituri, dans le nord-est de la RDC.

Ces violences «sont liées à la détérioration de la situation sécuritaire, aux conflits internes et

Des réfugiés congolais fuyant vers l'Ouganda aux tensions intercommunautaires.», a expliqué aux médias Babar Baloch, citant des viols, des meurtres, des villages brûlés et autres attaques. En raison des difficultés d'accès à cette région, le HCR peine toutefois à se faire une image précise des événements sur le terrain. «Des hommes ar-

més attaqueraient des villages, pilleraient et incendieraient des maisons, tuant indistinctement des civils et kidnappant de jeunes hommes et garçons.», a affirmé le porte-parole du HCR.

«Un nombre croissant de rapports indique que la violence prend des dimensions ethniques à mesure que les groupes tribaux prennent part à des attaques menées en représailles.», a-t-il pointé. En Ituri, un conflit foncier avait dégénéré en 1999 en massacres entre ethnies des Hema et Lendu, qui avaient alors chacun une branche armée et des miliciens. Les combats, qui portaient sur le contrôle de cette région riche en or, avaient fait plus de soixante mille morts et soixante mille déplacés, selon Human Rights Watch. En juin 2003, cette violence avait déclenché l'intervention d'une force militaire de l'Union. Les violences en Ituri représentent l'un des nombreux conflits qui déchirent l'est de la RDC. Des milliers d'autres personnes venues du Nord-Kivu fuient également vers l'Ouganda.

AFP

KASAÏ

La nouvelle cheffe de la Monusco demande justice pour les victimes

Leïla Zerrougui l'a fait savoir, le 15 mars, lors de son premier déplacement hors de Kinshasa, dans la région du centre du pays qui retrouve un calme précaire après des violences en 2016-2017.



leila-zerrouguiOKOKOKO.jpg

«Nous demandons justice pour tous ceux qui ont été victimes des atrocités, une justice vraie pour tous ceux qui ont perdu la vie.», a déclaré Leïla Zerrougui à Tshikapa, l'une des grandes villes des provinces du Kasai. «Dans le Kasai, on a perdu nous-mêmes deux de nos experts. Beaucoup de Congolais ont également perdu la vie (ndlr: plus de trois mille selon l'Eglise). Il y a eu plus d'un million de déplacés.», a-t-elle rappelé.

La cheffe de la Mission des Nations unies au Congo (Minusco) faisait allusion à la Suédo-Chilienne Zaida Catalan et à l'Américain Michael Sharp, tués le 12 mars 2017 alors qu'ils enquêtaient sur des fosses communes dans cette région. Les autorités congolaises affirment qu'ils ont été tués par des «terroristes» du mouvement Kamuina Nsapu, entré en rébellion après la mort de leur chef

traditionnel dans un assaut de l'armée en août 2016. Quatre suspects ont comparu devant un tribunal militaire jusqu'à la suspension des audiences le 22 octobre dernier.

Un procureur canadien, nommé par le secrétaire général des Nations unies, est arrivé en novembre pour appuyer l'enquête sur la mort des deux experts. Une enquête de «Radio France internationale» et de

l'agence «Reuters» avait évoqué, le 20 décembre, une implication de trois agents de l'État «dans l'organisation de la mission qui a coûté la vie aux deux experts». La visite de Leïla Zerrougui intervient à deux semaines du renouvellement du mandat de la Monusco par le Conseil de sécurité des Nations unies, avec deux enjeux: la sécurité et les élections prévues le 23 décembre pour organiser le départ et la succession du président Joseph Kabila. «Les deux sont liées: je crois que les questions de sécurité et élections seront au cœur du mandat quand il sera voté.», a-t-elle indiqué à l'AFP. «La protection des civils, c'est la sécurité, et la sécurité, c'est aussi garantir les élections qui seront paisibles et apporteront la paix.», a estimé la cheffe de la Monusco.

AFP

Un policier tué, un ministre provincial échappé au lynchage

L'acte a été commis le 15 mars par des déplacés, victimes de la reprise des violences dans l'est de la République démocratique du Congo, a-t-on appris de sources concordantes.



Des déplacés par les violences en Ituri, dans l'est de la République démocratique du Congo, le 5 mars 2018

Le ministre provincial de la Fonction publique, Didi Angaika, a été visé par des projectiles dans le camp de déplacés de l'hôpital général de Bunia, chef-lieu de l'Ituri, où il conduisait une mission d'assistance humanitaire, a-t-il affirmé à un correspondant de l'AFP. Dans ces échauffourées entre la police qui protégeait le ministre et la foule des déplacés, le capitaine de police Nicolas, surnommé «Sarkozy» en référence à l'ancien président français, a été tué, atteint par une pierre au front, a indiqué le colonel Prosper Zombo, commissaire de police à Bunia.

Le camp des déplacés de Bunia abrite des membres de la communauté Hema, qui ont fui les attaques et les incendies de leurs villages attribués à une communauté rivale, les Lendu. «Il se peut que les déplacés m'aient

confondu (avec un chef Lendu) et qu'ils voulaient ma mort. La police m'a sauvé de justesse.», a expliqué le ministre Didi, joint au téléphone par le correspondant de l'AFP. Le chef Lendu est soupçonné par les déplacés d'être l'instigateur des massacres dans le territoire de Djugu qui ont entraîné plus de cent trente morts et provoqué la fuite de deux cent mille personnes.

Un conflit communautaire pour les terres et l'or, attisé par des acteurs venus de l'Ouganda voisin, avait fait quelque cinquante mille morts entre 1999 et 2003. L'intervention militaire européenne Artémis, sous commandement français entre mai et septembre 2003, avait mis fin au conflit mais pas au ressentiment entre Lendu, des cultivateurs, et Hema, des éleveurs.

AFP

FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DU CONGO

Divorce consommé entre Albert Yuma et les miniers

La principale représentation du monde des affaires en RDC vit sa plus importante crise avec le départ des sept principales compagnies minières qui produisent plus de 85 % du cuivre, du cobalt et de l'or du pays.

Dans un communiqué officiel, sept compagnies minières ont déploré le fait de n'avoir pas été suffisamment soutenues par la Fédération des entreprises du Congo (FEC) lors de leur fronde, notamment par son président national, Albert Yuma Mulimbi, sans le citer nommément. Cela a conduit, on le sait, à la promulgation du Code minier révisé, quoique contesté. En effet, lors des échanges de vœux en janvier dernier, le président de la FEC avait exprimé clairement son total appui à la révision de ce texte qui datait de 2002, au motif qu'il desservait l'Etat congolais et la Générale des carrières et des mines (Gécamines).

Aussi les compagnies Randgold (anglo-sud-africaine), AngloGold Ashanti (sud-africaine), Glencore (suisse), Ivanhoe (canadienne), Zijin mining, MMG et China molybdenum (chinoises) ont-elles décidé tout simplement de démissionner de la FEC, l'accusant « de ne pas représenter leurs intérêts de manière adéquate ». Le patron de la FEC et président du Conseil d'administration de



Albert Yuma

la Gécamines, Albert Yuma Mulimbi, est critiqué pour s'être aligné ouvertement sur les positions officielles, au grand mécontentement des entreprises minières privées. L'on se rappelle l'une de ses dernières sorties médiatiques où il critiquait la part ridicule de la société d'Etat, quatre-vingt-huit millions de dollars américains, alors que les entreprises internationales ont réalisé un chiffre

d'affaires de 2,6 milliards de dollars au cours de la même période (2016). L'absence de soutien de la principale organisation patronale dont les prises de position ont influencé considérablement les politiques publiques depuis des lustres, a fragilisé la ligne de défense des frondeurs. Pour autant, les sept principaux producteurs entendent poursuivre les discussions après la promulgation

de la loi. Elles ont demandé un rendez-vous au ministre des Mines, dans le cadre des concertations promises par la présidence de la République pour une éventuelle étude approfondie au cas par cas. Il s'agit de convenir d'un programme de concertation avec le groupe de travail du gouvernement de la République. L'on apprend qu'une liste de propositions a été remise au ministre des Mines pour enclencher les prochains pourparlers qui seront visiblement sans grands enjeux réels. Mais aucune date n'est fixée à ce jour pour une éventuelle rencontre.

Dans leurs arguments d'attaque, les sociétés minières accordent un net intérêt sur la clause de stabilité qui prévoyait le maintien des taxes à leur niveau initial sur une durée de dix ans. Cette stabilité, soutiennent-elles, a contribué largement à l'injection de plus de dix milliards de dollars américains et la création de plus de vingt mille emplois permanents. Pour les miniers, la question relative à l'intensification de la production nationale devrait être liée au problème de disponibilité de l'électricité plutôt qu'à une simple loi. Le débat promet d'être très chaud en raison de la détermination affichée par les miniers.

Laurent Essolomwa

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES EN AFRIQUE

La Banque africaine de développement enrichit sa publication

L'institution financière continentale vient de lancer, pour la première fois, cinq rapports régionaux spécifiques, à savoir Afrique du nord, Afrique de l'ouest et du centre, Afrique de l'est, et Afrique du sud.

« En offrant des approches régionales pour la première fois, nous souhaitons tirer parti de l'expertise de la Banque et approfondir l'analyse et la pertinence de cette publication », a déclaré l'économiste en chef et vice-président de la gouvernance économique et du savoir, Célestin Monga. « L'intégration de rapports spécifiques pour chaque région reflète l'importance que la Banque attache aux dimensions régionales du développement et de la croissance inclusive en Afrique. », a déclaré le directeur général de la région Afrique du nord, Mohamed El Azizi.

Avec une performance régionale au-dessus de 3,6%, grâce à une production pétrolière plus élevée que prévu en Libye et au Maroc, l'Afrique du nord a terminé l'année 2017 avec une croissance de 4,9% du produit intérieur brut (PIB) réel, contre

3,3% en 2016. Les perspectives de la région restent positives pour 2018 et 2019, en raison des réformes structurelles. La croissance en Afrique du nord devrait atteindre respectivement 5% et 4,6% en 2018 et 2019.

« En offrant des approches régionales pour la première fois, nous souhaitons tirer parti de l'expertise de la Banque et approfondir l'analyse et la pertinence de cette publication »

Les perspectives économiques de l'Afrique de l'est ont, quant à elles, mis en évidence un certain nombre de politiques que les pays membres doivent mettre en œuvre pour transformer leurs économies. La région a enregistré la meilleure performance économique du continent avec un taux de croissance du PIB de 5,9% en 2017. La bonne performance de

la sous-région est stimulée par l'Éthiopie, la Tanzanie, Djibouti, le Rwanda, les Seychelles et le Kenya. Les perspectives restent positives pour 2018 et 2019, avec une croissance qui devrait se poursuivre, atteignant 5,9% en 2018 et 6,2% en 2019.

Estimée à 1,6% en moyenne en 2017, la croissance du PIB réel de l'Afrique australe devrait

s'améliorer pour atteindre 2% en 2018 et 2,4% en 2019. Pour la directrice générale adjointe de la Banque pour l'Afrique australe, Joséphine Nguire, la région a fait des progrès considérables dans la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants, la promotion de la croissance et de la création d'emplois. Par contre, les prévisions économiques

restent prudentes, notamment en raison des modèles de croissance très différents des économies de la région. La « locomotive » économique de la région, l'Afrique du Sud, montre des signes de ralentissement de la croissance et, éventuellement, de croissance.

Quant à l'Afrique de l'ouest, elle montre des progrès dans un panorama contrasté. La baisse des prix des matières premières et la performance médiocre du Nigeria, qui représente à lui seul environ 70% du PIB de la sous-région, ont été les facteurs identifiés comme responsables de la stagnation. La croissance économique a rebondi à 2,5% en 2017 et devrait atteindre 3,8% en 2018 et 3,9% en 2019. La consommation des ménages et la reprise relative des prix de certains matériaux devraient contribuer à cette performance. La directrice générale adjointe de la Banque africaine de développement pour l'Afrique de l'ouest, Marie-Laure Akin-Olugbade, a identifié la création d'emplois, en particulier pour

les jeunes, comme le grand défi de la sous-région.

Après une performance modeste, l'Afrique centrale présente de meilleures perspectives, après avoir enregistré un PIB réel de 0,9% en 2017, soit le taux de croissance le plus faible du continent. Cette performance sous-régionale masque de nombreuses disparités entre pays, la République centrafricaine, et une très faible croissance pour la Guinée équatoriale et le Congo. Les difficultés économiques sont largement dues à la baisse des prix des matières premières, dont dépendent fortement certains pays de la région, ainsi qu'aux menaces récurrentes à la sécurité dans d'autres. Les perspectives pour 2018 et 2019 sont plus encourageantes, alimentées par la hausse des prix mondiaux des matières premières et de la demande intérieure, selon le rapport. La croissance du PIB de la région devrait atteindre 2,4% en 2018 et 3% en 2019.

Noël Ndong

AVIS DE VENTE D'IMMEUBLE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Maître Jean Didier BIDIE, Huissier de Justice, Commissaire priseur, informe le public qu'il sera procédé à l'adjudication d'un immeuble appartenant à Monsieur IBARA Roch Thierry, sur les diligences de la Banque Postale du Congo, ayant pour conseil, Maître Prosper MABASSI contre la société INVESTIT SARL.

Une propriété immobilière, objet du titre foncier n°31392, située à Brazzaville, au n°05, rue Kouyous, Ouenzé, Brazzaville, cadastré section P8, bloc-parcelle 13, d'une superficie de 224,93m².

Le prix de l'adjudication est fixé à 160.000.000 FCFA ;

Jour : vendredi 23 mars 2017 à 8 heures 00

Lieu : Etude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire, sise résidence de la Plaine, 1er étage, marché de la plaine, BP : 2927, Centre-ville, Brazzaville ;

Pour tout renseignement s'adresser à :

-Maître Jean Prosper MABASSI, Avocat à la Cour, cabinet sis immeuble SOPROGI, Avenue de la Patte d'oie, face ENAM, Appartement J3315, B.P 1737, Brazzaville, Tél. : 22 611 86 92 ;

-Maître Jean Didier BIDIE, Huissier de Justice, commissaire Priseur près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaire d'un Office sis au n°990 ter, Avenue des trois Martyrs à côté du cinéma ABC - Plateau des 15ans, Mougali, Brazzaville, Tél. : 05 551 34 43 ;

L'HUISSIER DE JUSTICE



IN MEMORIAM



19 mars 2014 – 19 mars 2018, cela fait quatre ans que Dieu a rappelé à lui notre mere, tante, grand-mère et arrière grand-mère, Hélène Ekondza "mere Eko". La famille Osselé informe les parents, amis et connaissances qu'une messe d'action de grâces a été célébrée, le lundi 19 mars 2018 à 6h 15 en l'église Notre-Dame des victoires (Sainte-Marie de Ouenzé).

Que tous ceux qui ont connu et aimé "Mère Eko" aient une pensée pieuse pour sa mémoire.

18 mars 2015 – 18 mars 2018, cela fait trois ans que Dieu a rappelé à lui notre fille, soeur et nièce, Inès Patcheline Akomba. Sa mère Marie Claudine Ambeto et famille informent les parents, amis et connaissances qu'une messe d'action de grâces a été célébrée, le dimanche 18 mars 2018 et une autre le mardi à 6h 15 en la basilique Sainte-Anne de Poto-Poto.

Que tous ceux qui ont connu et aimé Inès Patcheline aient une pensée pieuse pour sa mémoire.



AFRIQUE DU SUD

La mise en accusation de Zuma saluée par l'ANC

Le parti au pouvoir s'est réjoui, le 16 mars, de la décision prise par les procureurs de rétablir les charges de corruption pesant sur l'ancien président.

« L'ANC réaffirme sa confiance dans le système de justice pénale de notre pays et notre respect de l'indépendance du judiciaire », a expliqué son secrétaire général, Ace Magashule, dans un communiqué envoyé par courriel à Xinhua.

« Nous affirmons notre engagement vis-à-vis du principe d'égalité de tous devant la loi, entériné par la Constitution », a-t-il souligné.

Ace Magashule a également souligné que l'ANC (Congrès national africain) continue de faire valoir le droit inaliénable de tous dans le pays, y compris de Jacob Zuma, « d'être présumé innocent jusqu'à ce qu'il soit reconnu coupable ».

La décision de poursuivre l'ancien chef de l'Etat a été annoncée par le directeur du ministère public sud-africain, Shaun Abrahams, qui en a fait part à l'intéressé.

D'après lui, Jacob Zuma conteste toutes les accusations portées contre lui et affirme n'avoir jamais eu l'intention de commettre les crimes énumérés dans la mise en accusation.

Il fait l'objet de treize chefs d'accusation, notamment de corruption, de blanchiment d'argent et d'escroquerie liée à un accord sur les armes remontant à la fin des années 1990. L'accord de plusieurs milliards de dollars concernait l'acquisition d'équipements militaires européens.

Xinhua

FAO

Les catastrophes entraînent des milliards de pertes agricoles

Les menaces naturelles font payer un lourd tribut aux pays en développement, la sécheresse émergeant comme la plus destructrice d'entre elles, a alerté, le 15 mars, l'agence onusienne.

Selon un nouveau rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les catastrophes naturelles survenues entre 2005 et 2015 ont engendré des pertes agricoles et animales de l'ordre de 96 milliards de dollars dans les pays en développement.

La sécheresse, qui a récemment affaibli les agriculteurs aux quatre coins du monde, en est l'une des causes principales. Selon la FAO, 83% des pertes économiques induites par la sécheresse sont directement liées au secteur agricole et sont estimées à 29 milliards de dollars.

L'impact des autres catastrophes météorologiques telles que les tempêtes ou les températures extrêmes est estimé à 26,5 milliards de dollars, les inondations à 19 milliards, les tremblements de terre ou glissements de terrain à 10,5 milliards, les catastrophes biologiques à 9,5 milliards et les maladies et les feux de forêt à un milliard.

« Le secteur agricole, qui comprend la production alimentaire et animale, la foresterie, la pêche et l'aqua-

culture, est confronté à de nombreux risques, tels que le changement climatique, la volatilité du marché, les ravageurs et les maladies, les événements météorologiques extrêmes et un nombre croissant de longues crises et de conflits », a déclaré le directeur général de la FAO, José Graziano da Silva. Il a mis en garde contre « l'impact du changement climatique qui va exacerber ces menaces et ces défis ».

Pour l'Afrique ou la région Amérique latine et Caraïbes, la sécheresse est la catastrophe naturelle la plus coûteuse, avec des pertes animales évaluées respectivement à 10,7 et 13 milliards de dollars entre 2005 et 2015. Les ravageurs de cultures et les maladies animales comptent aussi parmi les catastrophes les plus coûteuses pour les agriculteurs africains, avec des pertes évaluées à 6 milliards de dollars pour la même période.

Pour la FAO, la gestion et la réduction des risques de catastrophes doivent faire partie intégrante de l'agriculture moderne. « Construire un cadre de travail plus holistique et résilient face aux catastrophes pour le secteur agricole est indispensable afin de garantir un développement durable, qui lui-même est essentiel pour assurer la paix et apporter les bases d'une stratégie d'adaptation au changement climatique », a déclaré

José Graziano da Silva.

Mais pour l'agence onusienne, la réduction des risques requiert d'abord de les comprendre. Afin d'être efficaces, les stratégies visant à atténuer les risques, à mettre sur pied des réponses humanitaires, à renforcer la résilience et à s'adapter au changement climatique doivent se fonder sur les données et les preuves qui expliqueront la manière dont les catastrophes affectent les agriculteurs et les producteurs alimentaires.

Dans cette optique de mieux comprendre les risques de catastrophes, la FAO a développé une méthodologie afin d'évaluer les pertes et les dégâts dans les secteurs de la pêche et de la foresterie. D'autant que les moyens d'existence de près de 2,5 milliards de personnes sur la planète dépendent de l'agriculture. Ces petits agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et communautés dépendantes de la forêt génèrent plus de la moitié de la production agricole mondiale.

Généralement dépourvus d'argent en espèces et possédant peu de ressources, ces derniers sont particulièrement menacés par les catastrophes qui vont détruire ou fortement endommager les récoltes, les équipements, les stocks, le bétail, les semences et les cultures.

Xinhua



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces,
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

**Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo**

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-19h)
Samedi (9h-13h)





PROMO GIGA POMBA

Plus de temps de connexion
à prix KDO

Composez *121*4#

2.5 GB
4 000^F 7 jours

1 GB
1 000^F 1 jour

40 GB
25 000^F 30 jours

PUBLICIS AG Partners

Chez Airtel, les forfaits internet s'améliorent encore et toujours...

Profitez de nos super volumes pour chatter plus longtemps, regarder, télécharger et partager des vidéos en HD, écouter en direct sur vos sites et réseaux sociaux préférés (**WhatsApp, Messenger, Viber, YouTube, ...**)

Activez votre forfait **1 Giga à 1000F, 2.5 Giga à 5000F, 40 Giga à 25 000F** et bien d'autres pour naviguer à volonté. Pour toute activation par **Airtel money**, recevez le **double du volume**.

N'attendez plus, composez ***121*4#** pour découvrir nos forfaits et vivre une expérience internet exceptionnelle.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

CHRONIQUE

La Francophonie en question

Chaque année, à la date du 20 mars, sont célébrées la Journée de la langue française et partant, la Journée internationale de la Francophonie.

Les Journées des langues aux Nations unies ont été introduites en 2010 pour célébrer le multilinguisme et la diversité culturelle. Il y a six langues officielles avec le français, à savoir l'anglais, l'arabe, le chinois, le russe et l'espagnol, l'objectif de ces journées est aussi de promouvoir leur utilisation officielle à travers toute l'Organisation. L'on met donc à profit ces journées pour sensibiliser la communauté des Nations unies à l'histoire, la culture et les réussites associées à chacune de ces langues.

Le 20 mars, c'est donc la Francophonie qui est à l'honneur, cette journée s'inscrit ainsi dans un programme plus large de la Semaine de la langue française et de la Francophonie du 17 au 25 mars.

L'on estime à environ 274 millions, ceux qui partagent cette langue commune, sur les cinq continents, soit 80 États et gouvernements de l'Organisation internationale de la Francophonie, mais bien plus en réalité car dans d'autres pays, il est simplement moins parlé.

Cette date constitue ainsi l'occasion rêvée de fêter ce partage de la diversité à travers des concours de mots, des spectacles, des festivals de films, des rencontres littéraires, des rendez-vous gastronomiques, des expositions artistiques, etc.

Il faut se souvenir que cette date a été choisie en référence à la création, le 20 mars 1970 à Niamey, au Niger, de l'Agence de coopération culturelle et technique, qui a donné naissance à l'Organisation internationale de la Francophonie.

L'enjeu principal pour la Francophonie demeure que le français se maintienne comme une langue d'influence dans les enceintes diplomatiques et sportives internationales et pour ce faire, elle doit perpétuer, entre autres, les formations certifiées aux fonctionnaires et diplomates, les cofinancements de plans de formation des pays membres à travers les initiatives francophones nationales, la formation des interprètes et des traducteurs francophones, les campagnes de sensibilisation au multilinguisme auprès des acteurs de la scène diplomatique, du sport international, des médias et du grand public...

Selon la secrétaire générale, Michaëlle Jean, les associations et autres agences doivent continuer de promouvoir la Francophonie à l'instar de l'Agence universitaire de la Francophonie, l'université Senghor d'Alexandrie, TV5Monde, des réseaux d'expertise, tels le Réseau francophone de traducteurs et interprètes de conférence, le Réseau des anciens jeunes experts francophones ou encore les Groupes d'ambassadeurs francophones, etc.

Selon elle, il faut promouvoir les atouts de la langue française, son évolution et son importance dans le monde, en menant aussi des études, des analyses et des recherches sur l'évolution de la langue française et la diversité linguistique comme celle du rapport de la langue française dans le monde publié tous les quatre ans.

L'Organisation se donne aussi les missions d'alimenter les débats de la société civile par des données sur l'utilité et la diversité de la langue française, en organisant des manifestations internationales dédiées comme le Forum mondial de la langue française.

De valoriser les connaissances sur la langue française et le multilinguisme, en s'appuyant sur les groupes des ambassadeurs francophones, les experts francophones et les médias partenaires par l'entremise du dialogue avec d'autres espaces linguistiques, notamment hispanophone, lusophone, arabophone... et aussi en renforçant les partenariats externes.

La secrétaire générale a lancé une vaste consultation de la jeunesse francophone afin de préparer, avec elle, le « Pacte francophone pour le vivre ensemble » qu'elle proposera à l'adoption des chefs d'Etat et de gouvernement, lors du prochain sommet de la Francophonie en Arménie, à Erevan, au mois d'octobre 2018.

Ferréol Gassackys

DIASPORA

Un centre d'enrôlement permanent à Paris pour la délivrance des passeports



Une des séances d'explication de la procédure de l'obtention du passeport à Paris/Adiac

La promesse avait été faite par l'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada, lors des festivités de la fête nationale à Paris. Le précieux sésame que représente le passeport pour les Congolais de France sera délivré à Paris.

Se faire établir un passeport en France relevait du parcours du combattant. Rodolphe Adada, nouvel ambassadeur du Congo en France, avait promis d'y remédier. Aujourd'hui, c'est chose faite. Avec une volonté affichée des autorités consulaires, il ne sera plus question d'aller au Congo pour obtenir son passeport. Désormais en ligne, grâce aux efforts conjugués entre l'Etat congolais et les autorités consulaires, après l'établissement d'une carte consulaire, l'obtention d'un passeport à Paris sera possible. Le 15 mars, à l'issue d'une cérémonie en présence d'une haute délégation des représentants du gouvernement congolais constituée du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Cyprien Sylvestre Mamina, du préfet-directeur de cabinet du ministère de l'Intérieur, Séraphin Ondelé, du directeur général de la surveillance du territoire, Philippe Obara, l'ambassadeur a procédé au lancement officiel du système d'enrôlement de l'obtention

des passeports.

C'est une nouvelle expérience de la « bonne utilisation de l'internet ». Un système d'enrôlement pour les passeports à Paris est en place. La délégation est venue de Brazzaville avec, dans son bagage, le système d'enrôlement susceptible de se faire délivrer les passeports.

Puisqu'il était question de comprendre la faisabilité du système, Henri Jacques Kienaka, directeur de l'identification civile, a conduit l'assistance à l'espace dédié à la collecte des informations. Il a expliqué la procédure à suivre par les impétrants. Le traitement de données ne sera possible qu'aux titulaires de la carte consulaire congolaise. La procédure est accessible à ces utilisateurs jusqu'à obtenir un rendez-vous pour arriver à l'ultime étape de vérification. Pour la suite de la procédure, l'accueil est personnalisé avec un contrôle des empreintes digitales, gage de l'authentification, jusqu'au retrait.

A propos de la sécurité, l'am-

bassadeur a rassuré sur la forme des passeports biométriques qui répondent aux critères donnant une viabilité internationale absolue. Au niveau de la délivrance, il y a, d'un côté, le système girafe pour les services consulaires classiques et, de l'autre, l'intranet, un centre déporté des services qualifiés de Brazzaville. Entre ces deux services, il n'existe aucune interconnexion susceptible de verser dans le piratage informatique.

Paris, centre pilote de ce système, est fin prêt tel nous l'a affirmé Chresson Bassounga, un des onze demandeurs de passeport choisi par le service consulaire. « J'étais sur le point d'organiser mon voyage au Congo pour les démarches administratives de l'obtention de mon passeport. Je suis heureux et salue les efforts des autorités pour cette réalisation tant attendue par nos compatriotes résidant de la circonscription juridique de l'ambassade du Congo en France. », a confié le jeune salarié.

Pour effectuer les démarches, un seul site: <http://ambacongofr.org/index.php/services-consulaires/passeport>

Marie Alfred Ngoma

BURUNDI

Plus de 700 détenus de la prison centrale de Mpimba libérés

Le ministre de la Justice et Garde des sceaux, Aimée Laurentine Kanyana, a libéré, le 16 mars, sept cent-quarante prisonniers dans la prison centrale, en mairie de Bujumbura, dans le cadre de la mise en exécution de la grâce présidentielle annoncée fin décembre dernier.

Pour Aimée Laurentine Kanyana, cette libération est une mesure « qui permet le désengorgement des maisons de détention et qui a un caractère de réconciliation nationale et de développement des familles ». La ministre a indiqué ce caractère de réconciliation nationale par le fait que parmi les sept cent quarante bénéficiaires de cette grâce présidentielle, figurent quatre cent cinquante personnes qui ont été accusées « d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat » pour

avoir pris part aux manifestations de 2015 contre le troisième mandat du président Pierre Nkurunziza, qui vient de leur accorder cette grâce. Elle a expliqué le caractère de développement des familles par le fait que la grâce présidentielle concerne quarante-cinq femmes et plusieurs enfants mineurs et nourrissons. « Tout le monde connaît le rôle des femmes dans les ménages et dans le pays », a souligné la ministre Kanyana avant d'ajouter que « les enfants mineurs ont été libérés massivement de même que les nourrissons », car, a-t-elle dit, « nous devons éduquer les enfants en dehors du milieu carcéral ».

Elle a ajouté à ce sujet qu'un programme de réintégration sociale a été songé à l'endroit de ces mineurs qui, a-t-elle poursuivi, « ont appris différents métiers et qui ont eu des

kits nécessaires pour se prendre en charge ». Les prisonniers majeurs ont, quant à eux eu, des formations patriotiques qui ont été dispensées par le ministère de l'Intérieur et de la formation patriotique et les organisations de défense des droits de l'homme », a précisé la ministre de la Justice et Garde des sceaux.

Pour cela, a-t-elle dit apparemment convaincue, et surtout parlant des prisonniers qui avaient été accusés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, « ils ne peuvent pas revenir dans de tels actes ». La prison centrale de Mpimba abritait, jusqu'au 16 mars, une population de trois mille huit cent trente-neuf personnes alors que sa capacité d'accueil est de huit cents personnes seulement.

Xinhua

AGOA

Un horizon de possibilités pour le Congo

L'année dernière, j'ai eu le plaisir de visiter une usine d'huile de palme aux environs de Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha. J'ai vu des rangées de dizaines de machinistes congolais, fièrement formés et employés, et j'ai aussi vu des quantités de produits soigneusement étiquetés prêts pour le marché. J'ai félicité l'entreprise pour une activité productive qui mettait clairement le talent du Congo au travail, en produisant un produit de valeur pour satisfaire la demande mondiale: tous, portant le label Made in Congo. C'est ce à quoi ressemblent la diversification économique et l'expansion de l'industrie congolaise. Et c'est alors que j'ai réalisé que le Congo est, en effet, ouvert aux affaires, et que son peuple et ses entreprises pleines de ressources sont prêts à exporter des produits locaux pour satisfaire les marchés régionaux et même étrangers.

Du 19 au 23 mars, l'ambassade des États-Unis à Brazzaville abritera une semaine d'activités pour sensibiliser et donner l'occasion aux entreprises congolaises de profiter des opportunités commerciales qu'offre la loi américaine sur la croissance et les opportunités (Agoa). L'Agoa est l'accord commercial et d'investissement le plus important entre les États-Unis et l'Afrique subsaharienne. Les activités de la semaine faciliteront l'échange d'idées en cours sur les moyens de renforcer l'économie et de faire progresser les relations entre les États-Unis et la République du Congo en matière de commerce et d'investissement.

Le Congrès des États-Unis a adopté l'Agoa en 2000 pour renforcer le commerce entre les États-Unis et les pays d'Afrique subsaharienne qui remplissent les critères d'éligibilité, qui exigent que les pays atteignent un certain niveau de normes économiques, juridiques et de droits humains. En vertu de la législation, quarante pays, dont la République du Congo, sont actuellement autorisés à exporter près de 6 500 produits exemptés de droits de douanes aux États-Unis. Les entreprises américaines trouvent également leur intérêt lorsqu'elles investissent en Afrique ou fournissent du matériel et un soutien technique aux entreprises africaines éligibles. En 2017, les exportations des États-Unis vers l'Afrique subsaharienne dépassaient 13,6 milliards de dollars, tandis que les importations américaines en provenance de la région dépassaient 25 milliards de dollars.

Bien que l'Agoa ne soit pas bien connue en République du Congo, il existe un large éventail de possibilités pour les entreprises d'exporter des produits aux États-Unis dans le cadre de ce programme. Les exportations totales de la République du Congo vers les États-Unis ont atteint 132,1 millions de dollars l'an dernier et comprenaient des produits tels que le pétrole, le bois et les minéraux qui bénéficiaient d'un traitement préférentiel en vertu de l'Agoa. Il existe également des possibilités d'accroître les exportations de produits tels que les produits artisanaux, le manioc, le miel et la laine. Les petites et moyennes entreprises de la République du Congo peuvent commencer à adapter leurs produits au marché américain et utiliser les avantages de l'Agoa en exportant vers les États-Unis.

L'économie de la République du Congo a considérablement changé au cours des dix-huit années qui ont suivi l'entrée en vigueur de l'Agoa. L'économie du Congo était autrefois basée presque exclusivement sur le pétrole; maintenant, avec le ralentissement de ce secteur, il est impératif que l'économie congolaise se diversifie dans des secteurs tels que l'agriculture et l'écotourisme. De plus, il y avait autrefois très peu de sociétés américaines intéressées à investir en République du Congo; maintenant, nous constatons que les intérêts augmentent chaque année, plusieurs nouvelles sociétés américaines se préparent à entrer sur le marché dans les mois à venir. Nous observons également un intérêt croissant pour l'entrepreneuriat et une croissance de l'activité des petites et moyennes entreprises en République du Congo.

Les activités de la Semaine de l'Agoa à Brazzaville offriront une occasion unique aux représentants du gouvernement, aux hommes d'affaires locaux et aux représentants de la société civile de tirer parti de cette évolution économique et d'établir des relations menant à des ententes commerciales. Cela aidera les entreprises congolaises et américaines à créer des emplois et à éliminer les obstacles au commerce. Cela facilitera également les affaires en République du Congo et attirera les investissements étrangers et nationaux. J'encourage tout le monde - les décideurs politiques, les chefs d'entreprise, les entrepreneurs, les étudiants et la société civile - à participer aux activités de la Semaine Agoa à Brazzaville et à faire partie d'un nouveau mouvement économique bénéfique aux citoyens congolais.

Todd P. Haskell,
ambassadeur des États-Unis au Congo



PRÉSIDENTIELLE RUSSE

Une élection jouée d'avance pour la victoire de Vladimir Poutine

Quelque cent sept millions d'électeurs russes votaient le 18 mars pour réélire haut la main le président de Russie pour un nouveau mandat de six ans malgré les appels au boycott de l'opposition. Et cela sur fond de tensions avec les occidentaux sur plusieurs sujets.

L'actuel président s'appête à triompher dans les urnes au moment où Londres accuse Moscou d'avoir ordonné l'empoisonnement d'un ex-espion russe, et que Washington le menace de nouvelles sanctions pour son ingérence dans l'élection américaine de 2016, alors que l'ONU ridiculise ses autorités pour leur soutien au président syrien, Bachar Al-Assad. L'installation, ces derniers jours, d'un climat de quasi Guerre froide non seulement sur fond des questions sus-évoquées, mais aussi de l'annexion de la Crimée et d'insurrection dans l'est de l'Ukraine menée par des séparatistes soutenus par la Russie, a terni les relations entre les Occidentaux et le Kremlin. Echanges d'accusations, démentis et menaces de représailles réciproques ont pu être observés durant ces derniers jours. Et cette élection présidentielle, qui a eu lieu quatre ans jour pour jour après la ratification du rattachement de la Crimée, décidée à l'issue d'un référendum jugé illégal par Kiev et les Occidentaux, est

tout aussi loin d'apaiser le regain de tensions entre les deux parties.

Les derniers sondages créditent l'homme fort de la Russie de 70%. C'est dire qu'à 65 ans, il devrait remporter un quatrième mandat le portant au pouvoir jusqu'en 2024. Ce qui ne surprend guère, puisque Vladimir Poutine est loué dans son pays pour avoir ramené la stabilité après les années 1990, au prix, selon ses détracteurs, d'un net recul des libertés.

Parmi les autres candidats de ce scrutin figurent le millionnaire du Parti communiste, Pavel Groudinine, qui est crédité de 7-8 % des voix, l'ultra-nationaliste Vladimir Jirinovski de 5-6%, la journaliste libérale Ksénia Sobtchak 1-2%. Les quatre autres candidats se contentent des scores négligeables, selon les mêmes sondages. L'opposant Alexeï Navalny a été, quant à lui, interdit de participation à l'élection en raison d'une condamnation judiciaire, qu'il dénonce comme montée de toutes pièces. Des observateurs estiment

que l'empoisonnement, en Grande-Bretagne, de Sergueï Skripal et sa fille a peu de chance d'influer sur le vote, parce que les Russes sont habitués aux accusations occidentales régulières contre Moscou. C'est ce que soutient Alexandre Baounov du centre Carnegie dans la capitale russe. « *Les conséquences en politique étrangère pour la Russie seront plus sérieuses (...). L'attaque d'un citoyen européen sur le territoire européen fait revenir les craintes concernant la Russie, ce n'est pas bon pour le Kremlin.* », a-t-il estimé.

A Moscou comme partout ailleurs dans le pays, il y a des électeurs qui veulent que Vladimir Poutine soit reconduit à la tête du pays pour que « *les Occidentaux écoutent enfin la Russie* », a confié un Moscovite qui a requis l'anonymat. « *En Amérique et en Europe, ils essayent de nous faire plier, de nous agenouiller, mais nous tenons bon. Ils ont promis une crise, mais on a résisté. C'est la principale qualité de Poutine.* », a poursuivi cet électeur, soulignant que l'actuel président russe est effectivement assuré de sa réélection.

Nestor N'Gampoula

PRÉSIDENTIELLE EN CHINE

Xi Jinping réélu pour un nouveau mandat de cinq ans

Le parlement chinois a reconduit, le 17 mars, l'actuel président à la tête du pays et il a pris l'engagement de respecter la Constitution, lors d'une cérémonie organisée au Palais du peuple de Pékin. Cette loi fondamentale a été modifiée, il y a moins d'une semaine, pour lui permettre d'enchaîner les mandats sans limite de temps.

« *Je jure (...) de travailler à l'édification d'un grand pays socialiste et moderne.* », a déclaré Xi Jinping devant les députés. Son premier mandat marqué par une lutte acharnée contre la corruption a permis de sanctionner au moins 1,5 million de cadres du Parti communiste chinois (PCC).

Pour certains observateurs de la situation en Chine, le peuple est favorable à la réélection de l'actuel homme fort de Pékin. En témoignage, selon eux, le fait qu'il s'est fait le héraut d'une « Nouvelle ère » à grands renforts de propagande et une omniprésence dans les médias. « *Les gens sont fiers de leur chef, ils trouvent qu'il représente bien*

la Chine à l'étranger. », a indiqué le sinologue Jean-Pierre Cabestan, de l'université baptiste de Hong Kong, donnant pour preuve le fait que le président chinois ne cesse de peindre pour ses compatriotes « *le tableau d'une Chine moderne à l'horizon 2050* ». « *La*

« Les gens sont fiers de leur chef, ils trouvent qu'il représente bien la Chine à l'étranger. »

campagne contre la corruption est populaire, le ménage dans le parti est populaire, et son programme de modernisation est attrayant s'il débouche sur une administration moins corrompue, plus fiable et au service des citoyens. », a-t-il ajouté.

Pour sa part, le politologue Hua Po pense que la priorité de Xi Jinping pour son deuxième mandat sera de « *renforcer encore son pouvoir* ». « *Comme il l'a fait durant son premier mandat, il pourrait*

aussi accroître l'empire du parti sur la société, en restreignant par exemple la liberté de parole. », a relevé l'analyste.

Outre la présidence, un nouveau poste de vice-président a également été pourvu le même jour. Et c'est Wang Qishan, 69 ans, qui a été choisi à une quasi-unanimité par les parlementaires. Auparavant, il était chargé de diriger les services de lutte contre la corruption. En sa qualité de bon anglophone, le vice-président élu pourrait être chargé de soigner les difficiles relations entre la Chine et les États-Unis.

Kerry Brown, sinologue du King's College de Londres, estime que le vice-président pourrait jouer un rôle important pour son pays. « *Excellent économiste, Wang Qishan formerait une équipe avec une étoile montante du PCC, Wang Yang, afin de gérer la tempête géante qui se prépare pour les droits de douane que menace d'imposer le président américain Donald Trump.* », a-t-il fait savoir.

Nestor N'Gampoula

EDUCATION

Un nouveau visage aux CEG et lycée Nganga-Edouard

Le Groupement d'associations Bana Congo (GABC) a remis officiellement, le 15 mars à Brazzaville, au ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, les nouveaux bâtiments de l'établissement, après six mois de réhabilitation. La cérémonie s'est déroulée en présence du président d'honneur de cette ONG, Denis Christel Sassou N'Gusso.

Les travaux ont consisté à la réalisation de plusieurs ouvrages donnant à l'enceinte qui abrite un collège et un lycée d'enseignement général l'impression d'être un nouvel établissement. Il s'agit, entre autres, de la réhabilitation du mur de clôture et de tous les bâtiments de l'établissement, du système d'éclairage, des travaux d'étanchéité, de la pose de plusieurs bancs dans la cour et nivellement des sols. En effet, cette association qui a fait de l'éducation et de la formation des élites de demain son cheval de bataille, a également construit un bâtiment de toilettes modernes pour les élèves et pour les enseignants ainsi que deux places pour la levée du drapeau. Pour faciliter l'éclosion d'une élite sportive au sein de cet établissement scolaire, le GABC l'a doté d'une aire de jeu multidisciplinaire pour la pratique du basketball, du volley-ball, du Beach volley, de l'athlétisme. Afin de lutter contre les antivaleurs qui règnent actuellement dans la plupart des écoles des grandes villes du pays, le GABC a construit un poste de police avancé.

« Ces établissements sont pour nous un prototype de ce que pourrait être l'école de la nouvelle République. Notre pays est plongé depuis plusieurs mois dans une crise économique qui prive vos ministères des budgets suffisants pour développer nos écoles. Veuillez trouver ici notre contribution en tant que membre de la société civile. », s'est exprimé le pré-

« bonnes conditions d'études et des lendemains meilleurs », avant d'ajouter: « Bénéficiant de tout ceci, il nous revient de préserver ce bijou afin de le léguer aux générations futures ».

« Un pays ne peut devenir émergent si sa population n'est pas éduquée »

Président d'honneur du GABC, Denis Christel Sassou N'Gues-

Le président de la Fondation perspectives d'avenir a également invité les pouvoirs publics, les ONG, toutes les forces de la société civile de se joindre à lui afin de mener ce combat ensemble. Partisan de l'émergence, Denis Christel Sassou N'Gusso pense que l'éducation est l'un des principaux défis à relever pour atteindre cet objectif. « Un pays ne peut devenir émergent si sa po-

tures scolaires et d'assurer l'animation sportive, culturelle, ou aux différentes activités récréatives, parascolaires ou périscolaires. « Je suis, d'ailleurs, heureux de recevoir ces installations avec la ministre de la Jeunesse, parce qu'on voit bien que le GABC voudrait créer un espace convivial de formation de nos jeunes, un véritable outil de prise en main de la jeunesse et je ne



Une vue d'un bâtiment rénové



L'aire de jeu/Adiac

sident exécutif du GABC, Rock Akindou.

Comme la plupart des écoles publiques de Brazzaville, le lycée et le CEG Nganga-Edouard étaient souvent victimes de plusieurs actes de vandalisme tels que le vol des portes de salles de classe, des incendies, créant ainsi un climat d'insécurité tant pour les élèves que pour le personnel. Pour les responsables de ces deux établissements ainsi que les élèves, les verbes voler, brûler seront désormais conjugués au passé. John Eбата, proviseur du lycée qui dispose désormais d'une cantine scolaire, pense que toutes ces commodités « augurent de

so qui avait passé son Brevet d'études moyennes générales (BEMG) au CEG Nganga-Edouard, s'est dit satisfait des résultats obtenus. « Quand nous voyons les résultats obtenus, en plus de ce qui nous a amenés dans ce schéma de pouvoir réhabiliter les écoles, nous sommes pleinement satisfaits. Cela nous pousse justement à regarder, selon les possibilités qui sont les nôtres, dans quels établissements il y a de réelles difficultés. », a-t-il laissé entendre, rappelant qu'il a fait de l'éducation, la formation qualifiante et l'entrepreneuriat des jeunes son combat.

pulation n'est pas éduquée, formée. C'est pour cela que ce combat est noble, je le mène et je le mènerai encore longtemps tant que j'en aurai les capacités, la force pour qu'on atteigne ces objectifs. », a-t-il conclu, après une visite guidée des réalisations.

Se félicitant de cette initiative, le ministre Anatole Collinet Makosso a rappelé que cela s'inscrivait dans le cadre d'un partenariat national à l'image du partenariat mondial pour l'éducation. C'est ainsi qu'il s'est réjoui du fait que certains Congolais et certaines ONG avaient compris la nécessité de participer, à leur manière, à la réhabilitation des infrastruc-

peux que me réjouir. Je souhaite que ce partenariat soit davantage fréquent pour le bien de notre système éducatif. », a-t-il indiqué, en présence de la ministre Destinée Hermella Doukaga.

Notons que le GABC s'est fixé, entre autres objectifs, d'appuyer le gouvernement dans la réhabilitation des établissements scolaires afin de permettre de plus en plus aux jeunes de poursuivre les enseignements dans des conditions adéquates. Il a, à son actif, la rénovation du lycée technique 1er mai et la Grande école de Poto-Poto.

Parfait Wilfried Douniama

MOUVEMENT DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS DU CONGO

Le nouveau bureau de la section FLSH contesté

Les étudiants de la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH) de l'université Marien-Ngouabi ont manifesté, le 17 mars, leur mécontentement à l'issue de l'élection de Honostin Prince Bayounga.

Le nouveau président a été investi lors de l'assemblée générale dirigée par le président national du Mouvement des élèves et étudiants du Congo (Meeec), Gracia Lendanga. Les étudiants ont contesté ce bureau suite à la situation de l'ancien président de cette section, Nelson Apanga, qui serait arrêté par les services de sécurité pour l'intérêt général, expliquent ces derniers.

Nelson Apanga, ont-ils poursuivi, ne peut pas encore être remplacé au moment où sa situation n'est pas encore connue. « Les



Les participants/Adiac

étudiants ne considèrent pas ce nouveau président, parce que son poste devait être assuré par le vice-président du

Meeec au moment où il n'a pas démissionné. », ont martelé les étudiants.

Après son élection, le nouveau

président a déclaré que la tâche est immense, périlleuse avec les accusations de corruption qui font partie du quotidien. Selon

cette nouvelle instance, elle serait toujours en concertation avec sa base afin de lutter contre tout acte arbitraire qui entraverait les droits des étudiants.

Interrogé sur la contestation des étudiants à cette élection et à l'arrestation de leur camarade Nelson Apanga, Gracia Lendanga a expliqué que l'assemblée élective avait pour objet de renouveler les instances dirigeantes. « Dans toute élection, il y a toujours ceux qui sont pour et ceux qui sont contre. A propos de l'ancien président que réclament les étudiants et qui serait arrêté, c'est une information officielle que nous venions de recevoir. Le Meeec se rapprochera des services habilités pour avoir plus d'informations. », a-t-il dit.

Lydie Gisèle Oko

MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE
 PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
 AGENCE FIDUCIAIRE DU PROJET
 Courriel : pstatcongo@gmail.com

N° Avis : AMI N° 01/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PRISP/DMI/C/18-PPA IDA V0780-CG

« APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DU COMPTABLE AU SEIN DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC »

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Recrutement du Comptable du PRISP ».

L'objectif de développement du PRISP est d'améliorer la mobilisation des recettes et la gestion des dépenses publiques ainsi que la redevabilité à travers l'appui à la réforme du secteur public en République du Congo.

II- Mandat

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, sous la supervision et le contrôle du Responsable Administratif, Financier et Comptable (RAFC), le Comptable inscrit son action dans le respect des dispositions des règles du Manuel de procédures administratives, financières et comptables du Projet. Il aura pour tâches principales :

- gérer et suivre au plan financier et comptable le budget alloué au Projet en collaboration avec le RAFC;
- assurer la gestion des réapprovisionnements des comptes spéciaux (établissement des Demandes de Retraits de Fonds-DRF) ainsi que les paiements directs;
- tenir à jour suivant des procédures comptables appropriées, le système informatisé et intégré de comptabilité et de gestion budgétaire du Projet;
- tenir et produire les documents comptables obligatoires (journaux, grand livre, balance auxiliaire, balance générale, état de suivi budgétaire, etc...);
- préparer les documents de paiements (ordres de paiements, bons de commandes, chèques, ordres de virements...);
- assurer la remise des titres de paiements au personnel, aux fournisseurs et à la banque;
- analyser systématiquement à la fin de chaque mois les comptes et justifier les soldes;
- préparer les états de rapprochements bancaires mensuels du Projet;
- préparer les informations et documents nécessaires aux missions d'audit annuel et aux missions de supervision financière du bailleur de fonds;
- assurer la responsabilité de toutes les activités relatives à la comptabilité dans le cadre de l'exécution du projet;
- tenir à jour le fichier des immobilisations (entrées, sorties, affectations, cession);
- veiller à la bonne conservation des pièces comptables, des contrats, des documents et actes administratifs;
- participer aux travaux d'inventaire des immobilisations et des stocks;
- participer à l'arrêté des comptes trimestriels et annuels;
- assister le RAFC à l'élaboration des rapports périodiques et des états financiers annuels du Projet, conformément aux normes comptables admises et aux règles de présentation de la Banque Mondiale;
- accompagner le RAFC et le Coordonnateur dans la préparation et la réalisation des missions d'audit internes et externes ainsi que les missions de supervision;
- contribuer à la mise à jour du manuel de procédures en rapport avec les opérations comptables du projet;
- effectuer toute autre tâche à la demande du projet.

III-Profil du consultant

Le profil du candidat devra remplir les critères ci-après:

- être titulaire d'un diplôme supérieur (minimum Bac + 3) en comptabilité, finance ou diplôme équivalent;
- avoir au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle à un poste similaire dans une structure publique, parapublique ou privée et dont au moins deux (02) ans en gestion financière ou comptable des Projets de développement. Avoir travaillé dans un projet de développement financé par des bailleurs de fonds multilatéraux de développement telles que la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement serait un atout;
- avoir une connaissance pratique des procédures comptables et de gestion financière de la Banque Mondiale ou autres bailleurs multilatéraux et du Système Intégré de Gestion des projets;
- avoir une maîtrise de l'utilisation des logiciels informatiques en général (Word, Excel, communication internet, etc...) et des logiciels de comptabilité en particulier. Avoir des connaissances du logiciel de gestion financière TOMPRO constitue un avantage;
- avoir la capacité de prendre des initiatives et de travailler sous pression;
- être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel;
- avoir une bonne connaissance du français de même qu'une aptitude à communiquer oralement et en écrit.

IV-Durée de la mission

La durée du contrat du comptable est d'une (1) année renouvelable compte tenu de ses performances et du besoin du Projet.

V- Dossier de candidature

L'unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PRISP, invite les candidat (e) s à fournir un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI- Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre (4) exemplaires dont un original ou par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 02 avril 2018 à 16 H00 et porter clairement la mention « candidature au poste de comptable »

Bureau Passation de Marchés
 A l'attention du Coordonnateur du
 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
 UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE
 L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1,
 PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél: +242 22
 613 31 08: pstatcongo@gmail.com

SÉCURITÉ SOCIALE

Des retraités veulent d'un ministère spécifique

Le Collectif de l'union libre des retraités du Congo (C/ULIREC), désespéré, a écrit récemment au président de la République pour lui demander la création, lors du prochain remaniement du gouvernement, d'un ministère dirigé par eux-mêmes et les administrateurs de l'Etat.

Au terme d'une longue période d'attente de la pension, les fonctionnaires admis à faire valoir leurs droits à la retraite depuis 2014 sont visiblement fatigués de multiples promesses des autorités après plus de quarante mois. Dans un message lancé dans la ville capitale, le C/ULIREC appelle ses membres au calme et à une démarche pacifique, en dépit de « tous les malheurs, souffrances et décès qui (leur) sont imposés illégalement et les raisons injustifiées de (leurs) épargnes de retraite disparues par enchantement, qu'(ils) devaient logiquement percevoir six mois maximum après la perception des indemnités de fin de carrière. »

En effet, pour diligenter cette situation, le collectif informe ses membres que les doléances ont été transmises au chef de l'Etat. Il s'agit, entre autres, du paiement de pension des retraités à la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et à la

« Pour éviter tout remous social qui n'est pas impossible après quarante mois sans pension, nous tentons de faire confiance à votre sagesse suivant vos responsabilités de père de la nation afin de nous donner des solutions humaines qui nous écarteront des décès. »

Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS) par rotation. Il sollicite également du

président de la République le traitement et la régularisation administrative des dossiers des retraités, victimes mortelles du décret 94-769 du 28-12-1994 et le déblocage de paiement des effets financiers des rappels de toute promotion des arrêtés régularisés des retraités. Ceci conformément au décret 2010-818- du 31-12-2010. L'autre suggestion concerne la confection sérieuse d'un

code des retraités du Congo, donnant accès aux soins médicaux, au logement décent

et à l'érection d'une banque nationale des retraités.

« Excellence, nous avons l'honneur de revenir respectueusement auprès de votre bienveillance en toutes fortes lamentations, pleurs et deuils, vous prier de bien vouloir nous secourir dans les multiples menaces de mort des retraités vulnérables du Congo, occasionnées par les paiements discriminatoires des pensions et les blocages de régularisations administratives des dossiers des retraités suite aux conséquences mortelles du décret 94-769 du 28-12-1994 .», a écrit le collectif dans sa requête au chef de l'Etat.

Selon cette catégorie des retraités qui devait recevoir la pension à la CRF depuis 2014, une mystification bloque cette perception.

Avant d'écrire au président de la République, le collectif souligne dans son SOS que les démarches effectuées auprès des autorités habilitées, notamment le Premier ministre et le vice-Premier ministre en charge des questions des retraités pour obtenir le paiement à titre exceptionnel des pensions de manière rotative et la régularisation des dossiers des retraités du Congo, sont restées infructueuses. « Pour éviter tout remous social qui n'est pas impossible après quarante mois sans pension, nous tentons de faire confiance à votre sagesse suivant vos responsabilités de père de la nation afin de nous donner des solutions humaines qui nous écarteront des décès. », conclut la requête.

Parfait Wilfried Douniama

L'ORDRE NATIONAL DES PHARMACIENS

Etienne Mokondji Mobé suspendu de ses fonctions

L'institution a suspendu son vice-président, le 16 mars à Brazzaville, à l'issue de son assemblée générale extraordinaire.

Il est reproché à Etienne Mokondji Mobé le fait de prendre des engagements au nom de l'Ordre national des pharmaciens du Congo sans en avoir reçu mandat. Les retrouvailles du 16 mars ont permis également aux membres du bureau exécutif de l'Ordre d'informer les pharmaciens que le bras de fer qui les oppose au ministère de la Santé va connaître sous peu son épilogue. En effet, le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, a demandé, dans une correspondance à la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, de ne plus s'immiscer dans l'organisation des élections au niveau de l'Ordre, comme l'exigent les lois et règlements régissant cette institution indépendante.

Cette correspondance du Premier ministre est la réponse à celle que l'Ordre lui avait adressée au sujet de cette affaire. Ainsi, les pharmaciens ont décidé qu'à partir du 19 mars, ils vont lancer le processus électoral, en vue du renouvellement des instances dirigeantes.

Rappelons que depuis plusieurs mois, le ministère de la Santé et l'Ordre ne parlent pas le même langage au sujet de ces élections. Le 23 février dernier, au cours d'une assemblée générale extraordinaire des membres de l'Ordre, les participants ont relevé que le ministère s'arroge les attributions qui relèvent exclusivement de la compétence de l'institution ordinaire. « Cela peut entraîner la désorganisation de l'exercice de la pharmacie qui est un maillon essentiel du système sanitaire. L'Ordre national des pharmaciens a pour objet, le contrôle de l'accès à l'exercice de la profession, la défense de l'honneur et de l'indépendance de la pharmacie ainsi que le respect des devoirs professionnels. », avaient noté les participants à cette assemblée générale.

Roger Ngombé

JUSTICE

La session criminelle s'ouvre le 29 mars



Les membres de la Cour criminelle et les jurés/ Crédit photo Adiac

Les dix jurés qui siégeront aux côtés des juges de la Cour criminelle ont été désignés, en audience publique, le 16 mars à Brazzaville, par tirage au sort. Ils prêteront serment dans quelques jours, avant l'ouverture de la session.

Le code de procédure pénale le prévoit en son article 251. Le tirage au sort des jurés se fait dix jours au moins avant le début de la session criminelle sur la base d'une liste annuelle, a rappelé le premier président de la Cour criminelle, Christian Oba. L'article 220 du même code justifie, par ailleurs, la présence des jurés dans la composition de ladite Cour. C'est donc conformément à la loi que s'est tenue au Palais de justice de Brazzaville l'audience publique de leur désignation. Sur une liste de vingt-cinq noms dont sept ont été absents, six ont été retenus comme jurés titulaires et quatre suppléants.

Le tirage au sort s'est fait en présence d'un échantillon d'accusés accompa-

gnés de leurs avocats pour d'éventuelles récusations au cas où les jurés auraient des contentieux personnels avec les accusés pouvant influencer leur appréciation des faits le long de la session criminelle. Ni accusé ni avocat n'ont récusé les jurés désignés. Le bâtonnier du barreau de Brazzaville s'est contenté de prendre acte.

Plus d'une centaine d'affaires sont inscrites au rôle de cette session criminelle qui sera bouclée en mai. Certaines d'entre elles retiennent l'attention de l'opinion nationale et internationale. Le rôle, rappelons-le, est le document sur lequel le greffier porte la liste des affaires qui sont appelées à l'audience d'une chambre du tribunal où il est affecté. Aux jurés de faire preuve de probité et de bonne moralité en fonction desquelles ils ont été retenus vu le poids des affaires sur lesquelles ils auront mot à dire.

Rominique Makaya

PARLEMENT

Le Sénat adopte l'accord de coopération en matière de police criminelle entre les Etats de l'Afrique centrale

Le texte examiné et validé le 16 mars, à Brazzaville, vise la mise en place d'un cadre approprié de concertation et d'échanges en matière de police criminelle dans la sous-région.

Le document a été défendu devant la chambre haute par le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, qui a expliqué qu'il s'agit d'un outil de travail de l'Interpol. Aussi a-t-il ajouté, il permettra aux polices des Etats parties d'échanger les renseignements liés à la prévention et à l'investigation criminelle ainsi qu'à la police générale. Cet instrument a pour objectif d'assurer une meilleure protection des citoyens des pays de la sous-région ainsi que leurs biens. Il est également un outil de facilitation des actions de prévention et de lutte contre la criminalité, notamment transfrontalière et tous ses réseaux. « C'est ainsi que la formation des personnels, la réflexion permanente sur les méthodes, les échanges d'expériences en matière de prévention et la circulation des informations constituent les domaines privilégiés de l'accord. », a indiqué en substance Raymond Zéphirin Mboulou. En outre, ce texte très important, selon le ministre, s'inscrit dans les mécanismes de coopération sous-régionale permettant d'accompagner et de sécuriser par la mutualisation des moyens et techniques, la libre circulation des personnes et des biens que préconise la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Hormis ce projet de loi, le Sénat a aussi examiné d'autres sujets, notamment la liste des nouvelles affaires reçues du gouvernement ainsi que la répartition de ces mêmes affaires par commission permanente.

Jean Jacques Koubemba

ASSISTANCE

Encore plus de 35 milliards FCFA pour aider les déplacés du Pool

Le montant recherché, estimé en dollars à 70, 7 millions, s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'action humanitaire et le relèvement de 114 000 personnes.

Le deuxième Plan de réponse et de relèvement des besoins humanitaires dans le département du Pool, en 2018, a été lancé le 16 mars, à Brazzaville, au cours d'une réunion conjointe gouvernement/système des Nations unies. D'un montant d'environ 35 milliards FCFA, ce plan s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'assistance humanitaire et le relèvement de 114 000 personnes. Il cible, en effet, 64 086 personnes déplacées (dont 40 543 femmes et filles), 5 571 familles d'accueil (25 000 personnes) et 25 000 personnes résidentes (restées chez elles). Ainsi, le relèvement précoce constitue le focus principal de ce plan qui répondra aussi à certaines activités humanitaires importantes résiduelles. Il s'agit, entre autres, de la sécurité alimentaire, la protection, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la santé, la nutrition, les abris et non-vivres et l'éducation.

Les deux composantes étant l'assistance humanitaire dans les lieux de déplacement ainsi que dans les zones du Pool jusqu'alors inaccessibles (22,9 millions de dollars) et des activités de relèvement précoce pour soutenir la réintégration des personnes déplacées rentrant chez elles ainsi que celles qui sont restées chez elles (47,8 millions de dollars). Ainsi, la première opération consistera à la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus là où se trouvent les déplacés et la seconde à la reconstruction, le rétablissement de structures de



Une vue de la salle Adiac

santé, d'éducation et d'agriculture pour soutenir les retours dans les lieux d'origine le moment venu.

Présentant la stratégie de ce plan, la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de solidarité, Antoinette Dinga-Dzondo, a énuméré la poursuite de l'assistance d'urgence, la protection et le respect des droits ainsi que le relèvement et le renforcement de la résilience. « Tirant les leçons du plan 2017, nous espérons que nous allons aussi réussir (...) surtout pour le relèvement précoce, donner à la population des moyens de travailler la terre pour reprendre leurs activités. », a espéré la ministre.

S'exprimant à cette occasion, le coordinateur résident du système des Nations unies au Congo, Anthony Ohemeng-Boamah, a indiqué que ce nouveau plan faisait partie de la composante réintégration du programme de Désarmement, démobilisation, et réintégration (DDR) dans le département du Pool pour lequel le gouvernement a sollicité leur accompagnement et celui des partenaires. « La notion de réintégration, définie dans les normes, voudrait dire la réinsertion de la com-

munauté. Donc, la ministre a bien cerné la population concernée, il s'agit bien sûr des déplacés, de ceux qui n'ont jamais quitté leurs lieux d'habitation, se trouvant dans des conditions difficiles. C'est une stratégie globale de réintégration consistant, le moment venu, à aider le gouvernement à exécuter ce DDR, à réinsérer les ex-combattants mais aussi la population déplacée, victime innocente de ce qui se passait dans le Pool. », a-t-il expliqué, espérant que ce partenariat puisse continuer pour leur permettre de faire le relèvement.

Faisant le bilan du plan humanitaire de 2017, le gouvernement et le système des Nations unies se sont félicités du fait que sur un montant requis de 23 700 000 dollars, 524 093, soit 57,06 % ont été mobilisés. Ce qui fait de la crise humanitaire du Pool, l'une des meilleures mobilisations des ressources dans la sous-région.

Notons que cette réunion s'est déroulée en présence du ministre de la Communication et des médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla, et de plusieurs diplomates accrédités au Congo.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Postures oppositionnelles

La désignation du premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Pascal Tasty Mabiala, en qualité de chef de l'opposition conformément à la Constitution qui régit le Congo, suscite la réprobation de certains dirigeants de cette famille politique qui étale ses dissensions au grand jour. Lors de sa rentrée politique, le 3 mars, le Collectif des partis mené, entre autres, par Mathias Dzon, Christophe Moukoueke et Jean Itadi a fustigé en des termes plutôt forts le « soi-disant chef de l'opposition congolaise ».

A la même occasion, le Collectif a exposé que l'opposition congolaise est plurielle, qu'elle compte en tout quatre groupes décrits ainsi qu'il suit : « Une opposition alimentaire, une opposition entriste, une opposition identitaire, et enfin une opposition réelle ». Quand on voit la ligne du discours, l'opposition « réelle » est certainement celle que pilote le Collectif.

Même s'il n'a pas été en mesure, ensuite, de développer sa vision en affectant les acteurs en regard de cette catégorisation, le collège des présidents du Collectif des partis de l'opposition cible en priorité Pascal Tsaty Mabiala. Le classe-t-il dans les « alimentaires », les « entristes » ou les « identitaires » ? On ne saurait le dire pour l'instant.

Reçu en audience, le 7 mars, par le président de la République, le chef de l'opposition politique a rétorqué à ceux qui le dénigrent qu'en raison de la position qu'il occupe aujourd'hui dans la hiérarchie des institutions constitutionnelles, il refuse de « tomber dans les querelles de caniveau ». Pascal Tsaty Mabiala déclare tenir sa légitimité de la loi fondamentale qui reconnaît un statut à l'opposition politique et au chef qui la dirige moyennant des critères prévus à cet effet. En d'autres termes, il n'a pas le sentiment de jouer les faire-valoir dès lors que sont mis en application les mécanismes d'un texte

suprême censé s'imposer à tous.

Au fond, la polémique entre le Collectif et le chef de l'opposition tire ses origines d'un passé plus ou moins lointain. Au sein de ce groupe émarginé, en effet, d'anciennes figures tutélaires de l'Upads qui n'avaient pu accorder les violons avec ce dernier dans le cadre de leur mouvement qui finirent par lancer leur propre parti, le Congrès africain pour le progrès. Le porte-parole de ce parti n'est autre que l'ancien secrétaire général de l'Upads, Christophe Moukoueke.

Par ailleurs, Pascal Tsaty Mabiala et Mathias Dzon, l'un des ténors du Collectif, se sont parfois retrouvés sans presque jamais composer pour longtemps. En 2009, à l'issue des états généraux de l'opposition naît le Front des partis de l'opposition congolaise dont ils font tous partie. Ils ont pu aussi monnayer leurs services au Frocad (Front pour le respect de l'ordre constitu-

tionnel et l'alternance démocratique). Puis plus rien ! Tous les deux ont cependant le verbe haut quand ils récuse une opinion, combattent une idée. On pourrait peut-être assister à d'autres échanges de parole plus ou moins corsés entre eux au nom de la bataille de légitimité qui s'engage.

Ce qui est vrai, la fonction de chef l'opposition n'a pas encore produit ses effets sur la politique nationale, d'où une certaine indifférence de l'opinion publique à sa mission véritable. La première rencontre entre celui qui l'incarne et le président de la République, début mars, n'est certainement qu'un premier pas vers la reconnaissance du rôle qu'il jouera dans le pays. Son capital-crédit sera à la mesure de l'étendue de sa marge de manœuvre mais il est difficile de penser que s'arrêteront les récriminations. Le gouvernement lui-même, qui a en charge la conduite des affaires de la nation, le vit au jour le jour.

Gankama N'Siah

HUMEUR

Où va l'argent perçu par des jeunes aux arrêts de bus?

Les arrêts de bus transformés, semble-t-il, par des jeunes malintentionnés en parkings privés sont devenus un business qui ne dit pas son nom. Cette pratique boudée par des chauffeurs de bus, contrôleurs et taximen prend de plus en plus de l'ampleur aussi bien à Pointe-Noire qu'à Brazzaville, voire dans d'autres villes du pays. La petite « escroquerie », disons-le sans hésitation, fait enrichir ceux qui l'entretiennent sur le dos des paisibles transporteurs en commun.

De jeunes gens qui parleraient au nom de certains chefs occupent des arrêts de bus pour obliger à tout bus ou taxi qui s'arrêterait sur les lieux de déboursier 100 F CFA, voire plus à chaque passage. Et quand le bus ou le taxi refuse de le faire, il est sommé de vite quitter l'arrêt ou de ne pas prendre des clients. Ces jeunes le font sans être inquiétés. Ainsi, il y a souvent des querelles qui les opposent aux contrôleurs de bus. Alors les questions que l'on pourrait se poser peuvent être les suivantes : « De qui ces jeunes malintentionnés ont-ils reçu mandat pour agir ainsi ? », « Quelle est la destination de cet argent du rançonnement des bus et taxis dans des arrêts ? ».

À Pointe-Noire, par exemple, aux arrêts de bus de la bourse du travail, sur l'avenue Charles-de-Gaulle, et de celui du grand marché, la chose devient criarde et les clients ne cessent de se soucier des contrôleurs et chauffeurs quand ils les voient déverser tout le temps de l'argent qui ne va nulle part. Il y a même, par excès de zèle, certains de ces jeunes qui arborent des tee-shirts portant des syndicats des parkings X ou Y. Voilà donc une belle occasion pour les associations et syndicats des transporteurs en commun de faire entendre leur voix en arrêtant net une telle pratique. Ces jeunes crient parfois haut et fort qu'ils sont envoyés par des autorités. Alors, de quelles autorités parlent-ils ?

Et si réellement ils travailleraient avec ces autorités, que cette pratique quitte le rançonnement pour être formalisée afin que les sommes d'argent collectées à chaque heure et tous les trente jours du mois trouvent un canal légal par lequel elles rentreraient au Trésor public. C'est aussi là l'élargissement des assiettes fiscales dont parlent tant les services d'impôt. Car cette escroquerie nourrit seulement ceux qui l'entretiennent et c'est à fustiger. Ces jeunes, interrogés en aparté, répondent en ces termes : « Même les commissaires des arrondissements connaissent bien ce que nous faisons ». Si tel est le cas, que ce système soit donc légalisé afin que le pays en tire profit.

D'ailleurs, les contrôleurs de bus affirment avec force que ces jeunes n'agissent pas seuls car cette pratique ne devrait pas se pérenniser de la sorte. Il y a là anguille sous roche. Pour avoir une perception générale sur les sommes d'argent découlant de cette pratique honteuse, nous nous sommes intéressés aux statistiques.

Prenons, par exemple, le cas d'une ville qui compterait près de trois mille bus et taxis en circulation. Chacun d'eux paie 100 FCFA à chaque stationnement qui ne dure que cinq à sept minutes. Or, chaque bus et taxi marquent plus de cinquante arrêts par jour dans une ville qui a près de quatre cents. Pendant un mois, on arrivera à des sommes colossales d'argent qui s'évaporent dans la nature. Ceci étant, transformons cette pratique en une valeur pour qu'elle soit profitable à la ville et au pays tout entier au lieu de cautionner cette antivaleur.

Faustin Akono

MBOTA MARCHÉ

Le comité du quartier 411 a un nouveau président

Parfait Makassela a été intronisé, le 16 mars, en présence de Fernande Marie-Catherine Dekambi Mavoungou, administrateur maire de l'arrondissement 4, Loandjili, des autorités de la ville et du département ainsi que de la population.



Le maire de Loandjili remettant les symboles de commandement à Parfait Makassela

L'ancien secrétaire administratif au comité du quartier 411, Parfait Makassela, remplace Alfred Moe Zinga au poste de président. Après la lecture de l'arrêté portant nomination du chef de quartier, l'administrateur maire de l'arrondissement 4 Loandjili a remis les symboles de commandement au nouveau chef, peu après la lecture du décret portant administration des quartiers et villages.

Désormais, Parfait Makassela, qui va conduire les destinées de ce quartier, a entre autres missions d'assurer l'orientation, la coordination et le contrôle des activités menées dans le cadre administratif et communautaire de son ressort territorial. Il doit aussi préciser les manifestations et cérémonies officielles organisées dans son quartier, contresigner les procès verbaux des conseils de familles dont il est saisi, veiller au maintien de l'ordre public, à la sécurité, la tranquillité, la salubrité, etc... « Le quartier 411 connaît d'énormes problèmes d'ordre pratique. C'est pourquoi peu après ma nomination, nous avons organisé, avec les chefs de zone et de bloc, deux réunions au cours desquelles nous avons établi le programme d'activités 2018 en définissant notamment les principaux objectifs, l'exécution des tâches et la période de mise en œuvre. D'ores et déjà, nous avons déjà commencé la restructuration, la réorganisation, la redynamisation des zones et blocs. », a-t-il dit, avant de solliciter l'apport de tous les habitants du Grand Mbota pour que son action soit couronnée de succès. Signalons que le quartier 411 Mbota compte six zones et quarante et un blocs.

Hervé Brice Mampouya

MOIS DE MARS

Edith Vérone Dibas-Franck invite les femmes à l'effort dans le travail

La cheffe de service Contacts commerciaux de la société Ilogs et présidente de la Fondation pour les orphelins et personnes démunies (Foped) est l'une des femmes qui ont été décorées lors de la célébration de la journée internationale du 8 mars. Dans un interview accordée aux Dépêches de Brazzaville elle invite ses soeurs à se faire valoir professionnellement pour pouvoir occuper les postes de responsabilité.

Les distinctions honorifiques ont été décernées par le président de la République, grand maître des ordres nationaux, à certaines femmes qui se sont distinguées dans différents domaines par leur efforts et leurs actions. Les insignes distinctifs ont été remis par le Premier ministre, Clément Mouamba, qui a patronné la cérémonie, en présence de la première dame Antoinette Sassou N'Gusso, marraine de l'événement, et d'Ines Nefer Bertille Ingani, ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement.

« C'est un grand honneur qui nous a été fait. Je remercie le président de la République qui m'a élevée au rang de chevalier. », a lancé Edith Vérone Dibas-Franck après sa décoration, fruit de son travail acharné

et de la confiance de son chef Alain Ludovic Okoi, directeur général d'Ilogs. « Cette décoration, c'est d'abord le mérite dans le travail, parce que nous avons signé de grands contrats comme celui de Moho Nord avec Total E&P Congo. C'est aussi la volonté de mon chef, Alain Ludovic Okoi, qui voulait qu'on me décore pour tous mes efforts, mon travail ainsi que les actions mener dans ce cadre. Cela a été une véritable surprise quand j'ai appris que la décoration devait se faire le 8 mars. », a-t-elle confié toute heureuse. C'est depuis près de dix ans qu'Edith Vérone Dibas-Franck occupe le poste de cheffe de service contacts commerciaux à Ilogs. Un poste auquel elle a pu accéder grâce à son cursus, sa ténacité dans le travail et l'effort. « Les femmes sont des battantes, elles doivent lever la tête et s'élever par l'effort pour occuper des postes au même titre que les hommes. Ce n'est que comme cela que les hommes reconnaîtront notre mérite, parce que beaucoup d'entre eux n'acceptent pas que nous occupions des postes de responsabilité. », a-t-elle dit.

Pour ce qui est de la lutte contre l'inégalité des salaires entre les hommes et les femmes évoquée par Antony Bohemeng-Boamah, représentant résident du système des Nations unies, elle y a adhéré et s'est indignée.



Edith Vérone Dibas-Franck

« Nous avons été dans les mêmes écoles, nous avons les mêmes diplômes, il n'y a pas de raison que nous n'ayons pas les mêmes salaires que les hommes si nous occupons les mêmes postes. », a-t-elle argumenté.

Edith Veron Dibas-Franck a l'avantage d'être diplômée d'études approfondies en droit public, option droit interne, en 1994, à la Faculté de droit et des sciences politiques de Reims en France. Elle a été doctorante en droit et a fait l'école supérieure des assurances de Paris ainsi que plusieurs stages

de perfectionnement au Havre (France), au Maroc et autres pays. Elle est, par ailleurs, membre de l'Association des femmes du secteur maritime congolais et membre de l'Association congolaise du droit maritime.

Edith Vérone Dibas-Franck est aussi une femme de cœur. Elle a créé la Fondation pour les orphelins et personnes démunies (Foped) qu'elle préside. Dans ce cadre, elle a distribué, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la femme, trois cents repas chauds aux personnes démunies à Tié-Tié et deux cent cinquante autres aux personnes handicapées au centre polio. C'est de cette manière qu'elle a voulu marquer cette journée. « Le 8 mars ne devrait pas être juste une journée festive pour les femmes. On peut aussi faire beaucoup de choses, mener des actions communautaires, humanitaires et autres. », a-t-elle indiqué. Outre les dons en vivres, Edith Vérone Dibas-Franck prépare aussi la rentrée scolaire des orphelins, des enfants démunis. Elle se prépare pour la sortie officielle de la Foped. « Je menais des activités dans l'ombre mais cette année, j'ai décidé de faire connaître la fondation et de faire entendre sa voix. », a-t-elle promis.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

France, 30e journée, 2e division

Le Paris FC l'emporte à Valenciennes (4-2) au terme d'un match houleux (2 expulsions de chaque côté). Titulaire à droite, Dylan Saint-Louis a donné l'avantage à son équipe (3-2 à la 66e) à la réception d'un centre de Nomenjanahary. Son 6e but de la saison.

Le Havre, sans Bevic Moussiti Oko et Alan Dzabana, non convoqués, chute à Châteauroux (1-2). Yann Mabella n'était pas dans le groupe castelroussin.

Dylan Bahamboula a été remplacé à la 55e lors de la défaite du Gazélec dans le derby d'Ajaccio (0-1).

Nancy, avec Tobias Badila titulaire à gauche et averti à la 48e, s'incline à Clermont (0-2). Manque son intervention sur le contre qui mène au 2-0. Ryan Bidounga n'était pas dans le groupe.

Bourg-en-Bresse s'incline à domicile face à Niort (0-1). Sans Kévin Koubemba, resté sur le banc.

Au classement, le Paris FC, 5e, revient à deux points du podium, avec 1 longueur d'avance sur Châteauroux, 7e. Le Havre est 8e avec 47 points, à égalité de points avec Brest. Bourg-en-Bresse est 17e devant Nancy, 18e et barragiste.

France, 26e journée, 3e division

Blessé, Bradley Mazikou était absent lors de la victoire de Dunkerque sur l'ESSG (2-1).

Sans Randi Goteni, resté sur le banc, Béziers s'incline à Cholet (0-2). Kévin Zinga Mondziaou n'est pas entré en jeu.

Le leader grenoblois concède sa première défaite en championnat depuis le 19 janvier, sur le terrain d'Avranches (0-1). L'équipe de Fernand Mayembo, titulaire, n'a pris que 3 points lors des 4 dernières journées. Laval et Davel Mayela se rendent à Consolat ce samedi.

Camille Delourme



Sixième but de la saison pour Dylan Saint-Louis (parisfc.com)

FÉCOFOOT

Les membres de la commission électorale indépendante et de recours sont désormais connus



Les participants à l'assemblée générale ordinaire de la Fécofoot/Adiacget d'investissement.

Les deux organes ont été mis en place, le 17 mars 2018 à Brazzaville, lors de l'assemblée générale ordinaire de l'instance gestionnaire du football au Congo.

L'ancien vice-président, Didier Potard Mouhoussa, a été élu président de la Commission électorale indépendante. Il remplace Abel Nzala et aura pour collaborateurs, André Adou (vice-président) Justin Pelemoueyi (rapporteur), Luc Ngatsongo et Horty Ange Laurel Nguempio (membres).

Roger Etoke et Mathias Mouleho sont les membres suppléants. La commission électorale est un organe chargé de préparer les élections à la Fécofoot (Fédération congolaise de football) qui se tiendra cette année d'autant plus que le mandat de l'actuel

bureau exécutif prendra fin le 4 octobre. La commission de recours, un organe qui tranchera en dernier ressort sera, quant à elle, présidée par Modeste Moussa Ewangoya. Il remplace à ce poste Louis Mahoungou. Le nouveau président a, pour membres, Leva Okoumou et Fernand Ngouamaly. Outre l'élection des membres de la commission électorale indépendante et de recours, la Fécofoot a adopté son budget 2018 équilibré en recettes et en dépenses à 1 572 302 262 F CFA, réparti comme suit : « 1 285 072 000 F CFA comme budget de fonctionnement et 287 230 262 F CFA comme bud-

get d'investissement. » Elle a aussi adopté le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2017 et les rapports d'activités et financier 2017.

La Fécofoot a, par ailleurs, adressé ses félicitations à La Mancha de Pointe-Noire qui s'est qualifiée pour le tour de cadrage. « L'issue de ces travaux qui est très rassurante comme en témoignent les conclusions auxquelles nous sommes parvenus, peut nous permettre d'espérer les lendemains meilleurs. Je suis convaincu qu'il sera ainsi. Ici et maintenant, je prends l'engagement de respecter les conclusions de l'assemblée générale ordinaire. », a conclu Jean Michel Mbono, président de la Fécofoot.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Et le Salon du Livre de Paris 2018 fut ...

Si il fallait une preuve que la littérature au sens le plus large du terme, c'est-à-dire incluant tout ce qui relève de près ou de loin de l'esprit, joue un rôle de plus en plus important dans les sociétés humaines, la trente-huitième édition du Salon du livre qui ferme ses portes ce soir à Paris est là pour l'apporter. Loin, bien loin en effet, d'être marginalisé par les nouvelles technologies de la communication, l'écrit sous toutes ses formes, électronique y compris, ne cesse d'accroître son influence. Plus le temps passe, visiblement, et plus il joue un rôle clé dans le dialogue entre les continents, dans l'échange planétaire des idées et, par conséquent, dans le rapprochement des peuples.

En ont témoigné dès l'inauguration de ce nouveau Salon, jeudi en fin de journée Porte de Versailles, le nombre des éditeurs de toutes nationalités présents sur les centaines de stands, la masse et la diversité des ou-

vrages proposés au public, le nombre de débats ou de conférences organisés dans les espaces réservés à cet effet et, surtout, l'incroyable affluence d'un public de tous âges visiblement passionné par le livre. Romans, essais, poèmes, dictionnaires, manuels scolaires, livres d'art ont été sélectionnés, parcourus puis achetés par milliers et signés par des centaines d'auteurs venus des quatre coins du monde qui n'avaient sans doute pas imaginé une telle affluence autour d'eux.

Très présent sur le Pavillon des lettres d'Afrique qui, cette année, avait étendu sa couverture géographique à la région Caraïbe et à l'Océan pacifique, notre groupe - Agence d'information d'Afrique centrale, Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, la Librairie Galerie Congo - a constaté de visu, une fois de plus, l'attrait, pour ne pas dire la fascination, qu'exerce désormais la littérature africaine. S'il a été obligé de suspendre très temporairement

la Web TV qu'il venait tout juste de lancer parce que des hackers tentaient de l'utiliser pour diffuser des «fake news», il n'en a pas moins vu venir vers lui un grand nombre d'auteurs désireux de parler de leurs écrits, d'échanger avec les journalistes, de débattre publiquement sur tous les grands sujets, bref de se faire mieux connaître du grand public par la voie des grands médias classiques.

Et cela nous conduit, au terme de cette belle aventure, à formuler l'idée suivante qui paraîtra sans doute folle à nombre de nos lecteurs, mais qui relève nous semble-t-il du simple bon sens : ce que la France a fait avec le Salon du Livre de Paris, qui est devenu au fil des ans un rendez-vous planétaire incontournable, le Congo, notre Congo, est aujourd'hui très bien armé pour le faire à l'échelle de l'Afrique. Non seulement, en effet, il compte dans ses rangs de nombreux écrivains dont la renommée est mondiale, mais

encore il s'est doté ces dernières années des espaces, des équipements, des hôtels nécessaires pour organiser avec succès ce genre de manifestations. Le magnifique Centre des conférences de Kintélé est là pour le confirmer.

Imagine-t-on le choc que provoquerait, sur les cinq continents que compte la planète, la création à Brazzaville d'un Salon international du livre auquel participeraient les plus grands écrivains de ce temps ? Un salon qui, cerise sur le gâteau, pourrait être précédé par une croisière littéraire sur le fleuve Congo à laquelle participeraient pendant quelques jours ces mêmes écrivains et dont le thème général serait l'avenir de l'homme.

Alors que le Congo met de l'ordre dans sa gouvernance et se prépare à rebondir, le temps n'est-il pas venu de réfléchir à un tel projet dont la réalisation accroîtrait fortement sa notoriété, son influence ?

Jean-Paul Pigasse